



SAISON 2024 / 2025



SAMEDI 19 AVRIL 2025

N°33



COUPES FESTIVAL PITCH U13

- Samedi 5 avril : l'ASSE, ANDRÉZIEUX BOUTHÉON, ROANNAIS FOOT 42, ST PAUL EN JAREZ et L'ETRAT LA TOUR dominent les finales départementales des coupes FESTIVAL PITCH 2025.

Le District de la Loire remercie le club de Roannais Foot 42 pour son aide très efficace à l'organisation de ces finales, ainsi qu'à la Ville de Roanne pour le prêt des installations du stade Malleval.



14 rue de la Talaudière - 42000 Saint-Etienne - poylo@ggdls.com



ASSE F.



Andrézieux Bouthéon F.



St Paul en Jarez F.



ASSE G.



Roannais Foot 42 G.



L'Etrat La Tour G

LE DISTRICT DE LA LOIRE ÉPICENTRE DE LAURAFTO

Vendredi 11 avril : à l'occasion du match international de FUTSAL entre la FRANCE et la BULGARIE, le DISTRICT de la LOIRE a tenu à réunir l'ensemble des présidents de Districts de la Ligue AuRA.



De gauche à droite : Didier Anselme (Pt Savoie), Lilian Jury (Pt délégué LAuRAFoot), Richard Defay (Directeur LAuRAFoot), Denis Allard (Pt Haute-Savoie), Laurent Lerat (Pt Haute-Loire), Thierry Charbonnel (Pt Cantal), Pascal Parent (Pt LAuRAFoot), Hervé Giroud-Garampon (Pt Isère), Joël Malin (Pt Ain), Arsène Meyer (Pt Rhône), Guy Poitevin (Pt Allier), Jean-François Vallet (Pt Drôme Ardèche), Pierre Berthaud (DTR LAuRAFoot), Thierry Delolme (Pt Loire), Philippe Amaduble (Pt Puy de Dôme).

AVEC LES CLUBS POUR LES CLUBS



POLE ADMINISTRATIF

SECRETARIAT GENERAL

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.70

PV N°33 DU SAMEDI 19/04/2025

Réunion du lundi 14 avril 2025

JOURNEE NATIONALE DES BENEVOLES 24-25 MAI 2025

Il reste des places !

Veillez lire, via le site du DLF, le bulletin d'information n°26 du samedi 1^{er} mars 2025 : onglet « document », puis « procès-verbaux », puis « Pôle administratif », puis « secrétariat général St Etienne », puis cliquez sur le PDF bulletin n°26

Date butoir pour les inscriptions : **dimanche 20 avril** (semaine 16) à l'adresse suivante : sgeneral-loire@loire.fff.fr

FRANCE FUTSAL

Vendredi 11 avril à Saint-Chamond, l'Aréna Saint-Étienne Métropole a accueilli le tour principal de qualification au Championnat d'Europe « Futsal » 2026 de l'UEFA

La rencontre FRANCE/ BULGARIE s'est jouée à guichets fermés, avec 3059 spectateurs !

Après avoir gagné par une large victoire (8-0), l'Equipe de France « Futsal » conserve la première place de son groupe et n'est plus très loin de valider sa qualification pour la phase finale de l'Euro Futsal 2026 de l'UEFA

Dernier rendez-vous : **mercredi 16 avril à 17h** : Géorgie - France (à Tbilissi, Olympic Palace, en direct sur FFFtv)



SECRETARIAT GENERAL

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.90

PV N°33 DU SAMEDI 19/04/2025

Réunion du lundi 14 avril 2025

TOURNEES DES CLUBS

- Réunion sectorielle du « ROANNAIS » : le **jeudi 24 avril à 19h**, à l'espace « Bétamat » (ex-doj) du stade Malleval de ROANNE.

CARNET NOIR

Le président, les membres du Comité Directeur et des commissions, ainsi que le personnel administratif, présentent leurs plus sincères condoléances à la famille de M. ROTA Didier (Responsable Commission Règlements), suite au décès de sa belle-mère.

CHORALE ROANNE BASKET

Grâce à un partenariat renouvelé, les licenciés de la Délégation du Roannais de football bénéficient d'un tarif préférentiel sur la billetterie en ligne pour toutes les rencontres de la Chorale de Roanne à la Halle Vacheresse. Ce code promo restera inchangé pour l'ensemble du championnat. Notez-le bien : CHORALE/DELEGFOOT.

Les prochaines rencontres :

- **vendredi 2 mai à 20h : Chorale – Nantes**
- **vendredi 9 mai à 20h : Chorale - Denain**



POLE REGLEMENTAIRE

Dominique GANDIN

Tél : 06.47.87.29.20

COMMISSION REGLEMENTS

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.79

PV N°33 DU SAMEDI 19/04/2025

Réunion du lundi 14 avril 2025

Président : François RIOUFFREYT

L'exécution provisoire des sanctions est prononcée et compte tenu des impératifs liés au déroulement des compétitions et à l'équité sportive, la commission décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel des sanctions suivantes,

AVIS AUX CLUBS

Nous demandons aux clubs lors de la formulation des réserves de bien vouloir respecter strictement la conformité des textes concernant les articles des Règlements Sportifs du District, Ligue et FFF. Art 35 du DL et 142,145 et 187 de la FFF.

Cette demande est nécessaire pour que la Commission des Règlements puisse prendre sereinement les décisions et respecter l'éthique de nos différentes compétitions, afin d'éviter toute jurisprudence.

COURRIER CLUB PAR MESSAGERIE

Pour toute demande par messagerie électronique, applicable des articles 186-1 ; 187-2 (section 2 – réclamations) et de l'article 190-1 (section 3 – Appels) des règlements généraux de la FFF.

RAPPEL AUX CLUBS

1 - En cas d'impossibilité d'accès à la FMI le jour du match, **le club recevant doit toujours disposer d'une feuille de match papier** afin d'éviter la perte du match par pénalité (art. 37 des RS du District).

Pour éditer une feuille de match papier vierge : site LAuRAFoot, Documents, Documents utiles, Compétitions, Feuille de match de secours.

2 - En cas d'utilisation de la Feuille de Match Papier :

La vérification des licences ne pouvant s'effectuer sur la tablette, l'utilisation de l'Application « Foot Compagnon » est obligatoire avant le début de la rencontre (voir article des RS du DLF ci-dessous).

Cette application peut être téléchargée sur tous types de téléphone.

26.1.1 – Article 141 FFF

1- Les arbitres exigent la présentation des licences sur la tablette du club recevant, avant chaque match, et vérifient l'identité des joueurs.

2- En cas de recours à une feuille de match papier, dans les conditions de l'article 139bis, **les arbitres exigent la présentation des licences dématérialisées sur l'outil " Footclubs Compagnon ".**

AMENDES ADMINISTRATIVES

Feuille de match papier non conforme :

Rencontre n°29075067 - **Championnat D4 Poule E** - 537227 RIC. OLYMPIQUE DU MONTCEL 1 – 525333 ST VICTOR SUR LOIRE 1

Manque nom et n° de licence de l'Arbitre Assistant 2

Surcharges + Ratures

525333 ST VICTOR/LOIRE

12 €

FORFAIT SIMPLE

Affaire n°350 - Dossier transmis par la Commission Féminines U15 à 8 D1 (J6)
Affaire n°351 - Dossier transmis par la Commission des Jeunes U18 D2 Poule A (J18)
Affaire n°352 - Dossier transmis par la Commission des Jeunes U18 D3 Poule B (J11)
Affaire n°353 - Dossier transmis par la Commission des Jeunes U18 D4 Poule A (J11)
Affaire n°354 - Dossier transmis par la Commission Seniors D2 Poule B (J18)
Affaire n°355 - Dossier transmis par la Commission Seniors D4 Poule E (J18)
Affaire n°356 - Dossier transmis par la Commission Seniors D4 Poule F (J18)
Affaire n°357 - Dossier transmis par la Commission Seniors D5 Poule D (J18)
Affaire n°358 - Dossier transmis par la Commission Seniors D5 Poule D (J18)
Affaire n°359 - Dossier transmis par la Commission Seniors D5 Poule D (J18)

DÉCISIONS

N°350 : rencontre n°33092596 du 12/04/25 – Championnat Féminines U15 à 8 D1 (J3) : ECOTAY MOINGT – VILLERS
Match perdu par forfait à Villers, moins un point au classement, pour en reporter le bénéfice de la victoire à l'équipe adverse (**Ecotay Moingt**), sur le score de 3 (trois) buts à 0 (zéro) : art. 23.3.2 des règlements du District.

N°351 : rencontre n°29032851 du 12/04/25 – Championnat U18 D2 Poule A (J18) : PAYS DE COISE – RIVE DE GIER
Match perdu par forfait à Rive de Gier, moins un point au classement, pour en reporter le bénéfice de la victoire à l'équipe adverse (**Pays de Coise**), sur le score de 3 (trois) buts à 0 (zéro) : art. 23.3.2 des règlements du District.

N°352 : rencontre n°30011468 du 12/04/25 – Championnat U18 D3 Poule B (J11) : CHAMPDIEU MARCILLY – CHATEAUNEUF
Match perdu par forfait à Châteauneuf, moins un point au classement, pour en reporter le bénéfice de la victoire à l'équipe adverse (**Champdieu Marcilly**), sur le score de 3 (trois) buts à 0 (zéro) : art. 23.3.2 des règlements du District.

N°353 : rencontre n°30011581 du 12/04/25 – Championnat U18 D4 Poule A (J11) : ST ETIENNE SUD – SUC. TERRENOIRE
Match perdu par forfait à Suc. Terrenoire, moins un point au classement, pour en reporter le bénéfice de la victoire à l'équipe adverse (**St Etienne Sud**), sur le score de 3 (trois) buts à 0 (zéro) : art. 23.3.2 des règlements du District.

N°354 : rencontre n°29235593 du 13/04/25 – Championnat Seniors D2 Poule B (J18) : LA FOUILLOUSE – ROANNE PARC
Match perdu par forfait à Roanne Parc, moins un point au classement, pour en reporter le bénéfice de la victoire à l'équipe adverse (**La Fouillouse**), sur le score de 3 (trois) buts à 0 (zéro) : art. 23.3.2 des règlements du District.

N°355 : rencontre n°29056779 du 13/04/25 – Championnat Seniors D4 Poule E (J18) : RIC. OLYMPIQUE DU MONTCEL - VEAUCHE 3
Match perdu par forfait à Veauche 3, moins un point au classement, pour en reporter le bénéfice de la victoire à l'équipe adverse (**Ric. Olympique du Montcel**), sur le score de 3 (trois) buts à 0 (zéro) : art. 23.3.2 des règlements du District.

N°356 : rencontre n°29031105 du 12/04/25 – Championnat Seniors D4 Poule F (J18) : CHATEAUNEUF 2 – ST CHAMOND LE CREUX
Match perdu par forfait à St Chamond Le Creux, moins un point au classement, pour en reporter le bénéfice de la victoire à l'équipe adverse (**Châteauneuf 2**), sur le score de 3 (trois) buts à 0 (zéro) : art. 23.3.2 des règlements du District.

N°357 : rencontre n°29150532 du 13/04/25 – Championnat Seniors D5 Poule D (J18) : SORBIERS GRAND QUARTIER – USSON EN FOREZ 2
Match perdu par forfait à Usson en Forez 2, moins un point au classement, pour en reporter le bénéfice de la victoire à l'équipe adverse (**Sorbiers Grand Quartier**), sur le score de 3 (trois) buts à 0 (zéro) : art. 23.3.2 des règlements du District.

N°358 : rencontre n°29149221 du 13/04/25 – Championnat Seniors D5 Poule D (J18) : PERIGNEUX ST MAURICE 2 – ST FERREOL GAMPILLE FIRMINY 2
Match perdu par forfait à Périgneux St Maurice 2, moins un point au classement, pour en reporter le bénéfice de la victoire à l'équipe adverse (**St Ferréol Gampille Firminy 2**), sur le score de 3 (trois) buts à 0 (zéro) : art. 23.3.2 des règlements du District.

N°359 : rencontre n°29474131 du 12/04/25 – Championnat Seniors D5 Poule D (J18) : HAUT PILAT 2 – ABH 3
Match perdu par forfait à Abh 3, moins un point au classement, pour en reporter le bénéfice de la victoire à l'équipe adverse (**Haut Pilat 2**), sur le score de 3 (trois) buts à 0 (zéro) : art. 23.3.2 des règlements du District.

FORFAIT GÉNÉRAL

Affaire n°360 – Commission Seniors D1 517279 L'HORME 1 (J22/26 - Art 23.3.3 des RS du DLF)
Affaire n°361 – Commission Seniors D4 Poule E 513357 LA FOUILLOUSE 2 (J18/22 - Art 23.3.3 des RS du DLF)

AMENDES

Amende pour forfait simple

527615	VILLERS (U15F à 8 D1 J6)	30 €
500153	RIVE DE GIER (U18 D2 Poule A J18)	30 €
533556	CHATEAUNEUF (U18 D3 Poule B J11)	30 €
518872	TERRENOIRE (U18 D4 Poule A J11)	30 €

545881	ROANNE PARC (Seniors D2 Poule B J18)	50 €
504377	VEAUCHE 3 (Seniors D4 Poule E J18)	50 €
561186	ST CHAMOND LE CREUX (Seniors D4 Poule F J18)	50 €
509200	USSON EN FOREZ 2 (Seniors D5 Poule D J18)	50 €
560731	PERIGNEUX ST MAURICE 2 (Seniors D5 Poule D J18)	50 €
550930	ABH 3 (Seniors D5 Poule D J18)	50 €

Amende pour forfait général

517279	L'HORME 1	100 €
513357	LA FOUILLOUSE 2	100 €

=====

RÉCEPTION DOSSIERS

Affaire n°49 - Dossier transmis par la Commission Sportive - Seniors D2 Poule B
504278 FIRMINY 2 – LA FOUILLOUSE
Match n°29235575 du 29/03/25

Je soussigné(e) BAHRI RYAN licence n°2543438356 Capitaine du club U.S. GYMNIQUE LA FOUILLOUSE formule des réserves sur la qualification et/ou la participation du joueur/des joueurs MAROUANE KHATROUCHE, ERWAN GOUTTE, YASSIMI MOYO, SADIO DIOP, CORENTIN TARDY, THEO BALDI, HUGO PASSEGA, LENY SAYAD, VALENTIN LYONNET, HICHEM KHEMIS, MEHDI ZERGUINE, GIBRIL BELHADJ, ABDALLAH THERA, ARNOLD BOBONGO MALONGO, du club F. C. O. DE FIRMINY-INSERSPORT, pour le motif suivant : la présente rencontre est un match à rejouer et le joueur/les joueurs MAROUANE KHATROUCHE, ERWAN GOUTTE, YASSIMI MOYO, SADIO DIOP, CORENTIN TARDY, THEO BALDI, HUGO PASSEGA, LENY SAYAD, VALENTIN LYONNET, HICHEM KHEMIS, MEHDI ZERGUINE, GIBRIL BELHADJ, ABDALLAH THERA, ARNOLD BOBONGO MALONGO n'etai(en)t pas licencié(s)/pas qualifié(s) au sein du club F. C. O. DE FIRMINY-INSERSPORT à la date de la première rencontre. Je soussigné(e) BAHRI, RYAN, 2543438356 Capitaine du club U.S. GYMNIQUE LA FOUILLOUSE formule des réserves pour le motif suivant : Reserve sur le nombre de muté et muté hors période sur la calification des joueurs qui descende de l equipe superieur

Bonjour,

Le club de l'USGF confirme la réserve déposée sur la feuille de match de la rencontre SENIOR D2 poule B - N° 29235575 du 29/03/2025 FC FIRMINY INTERSPORT / USGF

Cette réserve déposée à l'encontre de l'ensemble des joueurs de FIRMINY est motivée par le fait :

- Que plus de six joueurs mutés dont deux joueurs mutés hors période sont inscrits sur la feuille de match et ont participé à la rencontre considérée.
- Des joueurs ont joué 12 matchs en équipe supérieure et figurent sur la feuille de match
- Les joueurs THEO BALDI - VALENTIN LYONNET - MEHDI ZERGUINE ont participé à la rencontre du 22/03/2025 en championnat régional BRIOUDE / FIRMINY. Ces derniers n'auraient pas été qualifiés pour jouer la rencontre D2 - FIRMINY /USGF si le match n'avait pas été remis. Bien sportivement. Bernard CHAVAREN. Secrétaire de l'USGF

DÉCISION

La Commission des Règlements du DLF a pris connaissance de la réclamation d'avant-match du club de LA FOUILLOUSE, formulée par courriel le 31/03/25, laquelle a été déposée dans les conditions de temps et de forme prescrites par les articles 186 et 187-1 des RG de la FFF pour la dire recevable.

Après vérification, la Commission des Règlements du DLF constate que :

- L'ensemble des joueurs du club de FIRMINY, était qualifié pour participer à la rencontre.
- Le nombre de mutés de FIRMINY inscrits sur la feuille de match s'élevait à 3, dont 1 muté hors période (Art 26.2.1a) des RS. du DLF.
- L'ensemble des joueurs pouvait participer à la rencontre précitée, car il s'agissait d'**un match remis** et non d'un match à rejouer (ART 29.5 du DLF) -

5) Est considéré comme match remis, une rencontre qui, pour une cause quelconque, notamment d'intempéries, n'a pas eu de commencement d'exécution à la date à laquelle il était prévu qu'elle se déroule.

Par ces motifs, la Commission des Règlements du DLF rejette la réserve comme non fondée et dit que le match doit être homologué selon le score acquis sur le terrain.

Les frais de dossier sont imputés au club de **LA FOUILLOUSE**, soit **40 €**.

Total des amendes pour **LA FOUILLOUSE**. : **40 €** (quarante euros)

Dossier transmis à la commission compétente aux fins d'homologation.

Affaire n°50 - Dossier transmis par la Commission Sportive - Seniors D3 Poule C
560731 PERIGNEUX ST MAURICE – 504377 VEAUCHE 2
Match n°29228174 du 06/04/25

« Je soussigné(e) BUFFERNE, MAXIME, 2568610045 Capitaine du club PERIGNEUX ST MAURICE formule des réserves pour le motif suivant : Nombre de joueurs ayant atteint le nombre de 12 matchs en équipes supérieurs »

Je soussigné René Faure licence n° 190059658, secrétaire de Périgneux St Maurice Foot confirme par ce courriel la réserve déposée avant le match par le capitaine Maxime Bufferne licence n° 2568610045 concernant la rencontre de D3 poule C opposant PSM Foot1 (560731) / Es Veauche 2 (504337).

Motif de la réclamation :

Un ou plusieurs joueurs du club de Veauche inscrits sur la feuille de match sont susceptibles d'avoir disputé plus de 12 matchs en équipe supérieure. Cordialement. René Faure. PSM Foot

DÉCISION

La Commission des Règlements du DLF a pris connaissance de la réclamation d'avant-match du club de PERIGNEUX ST MAURICE, formulée par courriel le 06/04/25, laquelle a été déposée dans les conditions de temps et de forme prescrites par les articles 186 et 187-1 des RG de la FFF pour la dire recevable.

Après vérification, la Commission des Règlements du DLF constate que l'ensemble des joueurs du club de VEAUCHE était qualifié pour participer à la rencontre.

Par ces motifs, la Commission des Règlements du DLF rejette la réserve comme non fondée et dit que le match doit être homologué, selon le score acquis sur le terrain.

Les frais de dossier sont imputés au club de **PERIGNEUX ST MAURICE**, soit **40 €**.

Total des amendes **pour PERIGNEUX ST MAURICE : 40 €** (quarante euros)

Dossier transmis à la commission compétente aux fins d'homologation.

Affaire n°51 - Dossier transmis par la Commission des Jeunes - U15 D4 Poule D
552955 SAVIGNEUX MONTBRISON 3 – LOIRE FOREZ 2
Match n°30017521 du 06/04/25

« Je soussigné(e) CHAPOT NICOLAS licence n° 2548538954 Dirigeant responsable du club ENTENTE SPORTIVE MONTROND CUZIEU formule des réserves sur la qualification et/ou la participation du joueur/des joueurs TIMEO BRINGER, MIRKO MARCA, MEDINE HSAIN, LORIS LAGO, ENZO CURSOUX, NOAH SANCHEZ, HUGO PETIT, MATHIS FAURE, WANDRILLE DE MEAUX, GABRIEL CHAVAND, ELIE CHAMBON POYET, du club A. S. SAVIGNEUX MONTBRISON, pour le motif suivant : sont inscrits sur la feuille de match plus de ... joueurs mutés hors période ».

« Bonjour, Je soussigné, Nicolas CHAPOT, président du groupement Loire Forez Football, licence numéro 2548538954, dirigeant responsable de l'équipe U15 lors du match du dimanche 6 avril, ASSM/ L2F numéro 30017521, souhaite confirmer la réserve d'avant match que j'ai posé. En effet l'équipe de Savigneux-Montbrison avait des joueurs mutés ou mutés hors délai au-delà du nombre autorisé ». Cordialement. Nicolas CHAPOT. Président Loire Forez Football.

DÉCISION

La Commission des Règlements a pris connaissance de la réserve d'avant-match du club de LOIRE FOREZ, confirmée par courriel du 08/04/25, laquelle a été déposée dans les conditions de temps et de forme prescrites par les articles 186 et 187-1 des RG de la FFF, pour la dire recevable.

Après vérification, la Commission des Règlements du DLF constate que les joueurs :

M. MARKA Mirco, licence n°2548494002, joueur U14
M. FAURE Mathis, licence n°9602247794, joueur U14
M. CHAVAND Gabriel, licence n°2548497237, joueur U14
M. HSAIN Medine, licence n°9602469654, joueur U14
M. SANCHEZ Noah, licence n°2548173992, joueur U15
M. PETIT Hugo, licence n°9602359430, joueur U14
sont mutés, ce qui porte à 6 le nombre de joueurs mutés en période normale.

En conséquence, la Commission des Règlements du DLF décide match perdu par pénalité à SAVIGNEUX MONTBRISON 3, moins 1 point au classement, pour non-respect de l'article 26.2. alinéa c des règlements Sportifs du DLF. Amendes : **60 €** et **22 €**.

26.2 - Joueurs mutés – Nombre de changements de club par joueur – Restrictions

c) Dans toutes les compétitions officielles des Ligues et Districts des catégories U12 à U18, tant pour le football à 11 que pour les pratiques à effectif réduit, le nombre de joueurs titulaires d'une licence « Mutation » pouvant être inscrits sur la feuille de match **est limité à 4 (quatre) dont 1 (un) maximum ayant changé de club hors période normale** au sens de l'article 92.1 des présents règlements.

Le gain du match est accordé à LOIRE FOREZ 2, sur le score de 3 à 0.

Frais de dossier à la charge du club de SAVIGNEUX MONTBRISON : **40 €**

TOTAL des amendes pour SAVIGNEUX MONTBRISON. : **60 + 22 + 40 = 122 €** (cent vingt-deux euros)

Dossier transmis à la Commission des Jeunes pour homologation.

Les décisions ci-dessus sont susceptibles d'appel, devant la commission d'appel compétente dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans le respect des dispositions de l'article 36.4 des règlements Sportifs du District de3 la Loire et de l'article 190 des RG de la FFF.



COMMISSION REGLEMENTS

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.93

PV N°33 DU SAMEDI 19/04/2025

Réunion du lundi 14 avril 2025

Responsable : Didier ROTA
Membre : Jean Paul CROS

L'exécution provisoire des sanctions est prononcée et, compte tenu des impératifs liés au déroulement des compétitions et à l'équité sportive, la commission décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel des sanctions suivantes.
Pour toute demande sur messagerie électronique, seule celle provenant de l'adresse officielle du club, déclarée sur « Footclubs », sera prise en compte.

RECEPTION DOSSIERS

FORFAIT SIMPLE

- **Affaire n°58** – Dossier transmis par la Commission Critérium Poule A
- **Affaire n°228** – Dossier transmis par la Commission Jeunes U18 D4 Poule B
- **Affaire n°229** – Dossier transmis par la Commission Jeunes U18 D4 Poule B
- **Affaire n°230** – Dossier transmis par la Commission Jeunes U15 D3 Poule D
- **Affaire n°231** – Dossier transmis par la Commission Jeunes U15 D4 Poule D

DECISIONS

N°58 – Rencontre n°29405360 du 11 avril : Critérium Poule A : ROANNE ARCT – FC. ROANNE

Match perdu par forfait à ROANNE ARCT, pour en reporter le bénéfice de la victoire à l'équipe adverse (**FC. ROANNE**), sur le score de 3 (trois) buts à 0 (zéro), moins 1 point au classement : art. 23.3.2 des règlements du District.

N°228 – Rencontre n°30013303 du 12 avril : U18 D4 Poule B : FOREZ ROANNAIS 2 – AVENIR COTE 2

Match perdu par forfait à AVENIR COTE 2, pour en reporter le bénéfice de la victoire à l'équipe adverse (**FOREZ ROANNAIS 2**), sur le score de 3 (trois) buts à 0 (zéro), moins 1 point au classement : art. 23.3.2 des règlements du District.

N°229 – Rencontre n°30013229 du 12 avril : U18 D4 Poule B : RHINS TRAMBOUZE 2 – MONTAGNES DU MATIN 2

Match perdu par forfait à MONTAGNES DU MATIN 2, pour en reporter le bénéfice de la victoire à l'équipe adverse (**RHINS TRAMBOUZE 2**), sur le score de 3 (trois) buts à 0 (zéro), moins 1 point au classement : art. 23.3.2 des règlements du District.

N°230 – Rencontre n°30014169 du 13 avril : U15 D3 Poule D : NORD ROANNAIS – ROANNE PARC

Match perdu par forfait à ROANNE PARC, pour en reporter le bénéfice de la victoire à l'équipe adverse (**NORD ROANNAIS**), sur le score de 3 (trois) buts à 0 (zéro), moins 1 point au classement : art. 23.3.2 des règlements du District.

N°231 – Rencontre n°30014770 du 13 avril : U15 D4 Poule D : BOIS NOIRS 2 – ENT. ASTREE CHAMPDIEU 2

Match perdu par forfait à ENT. ASTREE CHAMPDIEU 2, pour en reporter le bénéfice de la victoire à l'équipe adverse (**BOIS NOIRS 2**), sur le score de 3 (trois) buts à 0 (zéro), moins 1 point au classement : art. 23.3.2 des règlements du District.

Amendes pour forfait simple :

- 837892 – ROANNE ARCT : 50 €
- 549921 – AVENIR COTE : 30 €
- 582741 – MONTAGNES DU MATIN : 30 €
- 545881 – ROANNE PARC : 30 €
- 590363 – CHAMPDIEU MARCILLY : 30 €

JOUEUR EN ETAT DE SUSPENSION

- **Affaire n°203** – Dossier transmis par la Commission Jeunes U18 D2 Poule B
N°523656 ST JUST ST RAMBERT 1 contre N°564528 LIGNON COUZAN 1
Match n°28906423 du 22/03/25

Joueur en état de suspension du club de ST JUST ST RAMBERT.

Après vérification, la Commission des Règlements constate que le joueur **MARRET Arthur**, licence n°9604299103, du club de ST JUST ST RAMBERT, était suspendu le jour de la rencontre et ne pouvait participer à celle-ci. (Art.150- 187- 226- de la FFF et Art 66 et 66 bis des règlements sportifs du District).

DECISION

Evocation des services administratifs

Suite à l'évocation des services administratifs, la Commission des Règlements constate que le joueur **MARRET Arthur**, licence n°9604299103, du club de ST JUST ST RAMBERT, était en état de suspension à la date de la rencontre (art.35.7 évocation des règlements sportifs du District).

Courrier envoyé par mail le 08/04/25 au club de ST JUST ST RAMBERT, pour demande d'explications.

En conséquence, la Commission des Règlements décide :

- Match perdu par pénalité à ST JUST ST RAMBERT 1 (moins 1 point au classement). Amende = 60 € (art 23.2.1 des règlements sportifs du District) et 22 € (point de pénalité).
- Le club de ST JUST ST RAMBERT est amendé de la somme de 50 € pour avoir fait participer un joueur suspendu à une rencontre officielle.
- La Commission des Règlements dit que le joueur **MARRET Arthur**, licence n°9604299103, a purgé ce match de suspension lors de cette rencontre, mais lui inflige une suspension d'un match ferme, avec **prise d'effet au 21/04/25**. Amende = 33 €, pour avoir participé à une rencontre officielle en état de suspension (Art 226.4 des RG de la FFF).
- Le gain du match est accordé à LIGNON COUZAN 1, sur le score de 9 buts à 0.
- Les frais de dossier sont imputés à ST JUST ST RAMBERT, soit 40 €.
- Total des amendes pour ST JUST ST RAMBERT : **205 euros (deux cent cinq euros)**.

Dossier transmis à la Commission Jeunes pour homologation.

=====

JOUEUR EN ETAT DE SUSPENSION

- **Affaire n°204** – Dossier transmis par la Commission Jeunes U15 D4 Poule E
N°549940 ENT. ESSOR/ASPN 2 contre N°527615 VILLERS 2
Match n°30014905 du 23/03/25

Joueur en état de suspension du club de VILLERS.

Après vérification, la Commission des Règlements constate que le joueur **CHARTIER Camille**, licence n°9602487792, du club de VILLERS, était suspendu le jour de la rencontre et ne pouvait participer à celle-ci. (Art.150- 187- 226- de la FFF et Art 66 et 66 bis des règlements sportifs du District).

DECISION

Evocation des services administratifs

Suite à l'évocation des services administratifs, la Commission des Règlements constate que le joueur **CHARTIER Camille**, licence n°9602487792, du club de VILLERS, était en état de suspension à la date de la rencontre (art.35.7 évocation des règlements sportifs du District).

Courrier envoyé par mail le 08/04/25 au club de VILLERS, pour demande d'explications.

En conséquence, la Commission des Règlements décide :

- Match perdu par pénalité à VILLERS 2 (moins 1 point au classement). Amende = 60 € (art 23.2.1 des règlements sportifs du District) et 22 € (point de pénalité).
- Le club de VILLERS est amendé de la somme de 50 € pour avoir fait participer un joueur suspendu à une rencontre officielle.
- La Commission des Règlements dit que le joueur **CHARTIER Camille**, licence n°9602487792, a purgé ce match de suspension lors de cette rencontre, mais lui inflige une suspension d'un match ferme, avec **prise d'effet au 21/04/25**. Amende = 33 €, pour avoir participé à une rencontre officielle en état de suspension (Art 226.4 des RG de la FFF).
- Le gain du match est accordé à ENT. ESSOR/ASPN 2, sur le score de 3 buts à 0.
- Les frais de dossier sont imputés à VILLERS, soit 40 €.
- Total des amendes pour VILLERS : **205 euros (deux cent cinq euros)**.

Dossier transmis à la Commission Jeunes pour homologation.

JOUEUR EN ETAT DE SUSPENSION

- **Affaire n°205** – Dossier transmis par la Commission Jeunes U18 D2 Poule B
N°509599 FEURS 1 contre N°547504 RIORGES 1
Match n°28904911 du 22/03/25

Joueur en état de suspension du club de RIORGES.

Après vérification, la Commission des Règlements constate que le joueur **ADANT Fares**, licence n°2548058528, du club de RIORGES, était suspendu le jour de la rencontre et ne pouvait participer à celle-ci. (Art.150- 187- 226- de la FFF et Art 66 et 66 bis des règlements sportifs du District).

DECISION

Evocation des services administratifs

Suite à l'évocation des services administratifs, la Commission des Règlements constate que le joueur **ADANT Fares**, licence n°2548058528, du club de RIORGES, était en état de suspension à la date de la rencontre (art.35.7 évocation des règlements sportifs du District).

Courrier envoyé par mail le 08/04/25 au club de RIORGES, pour demande d'explications.

En conséquence, la Commission des Règlements décide :

- Match perdu par pénalité à RIORGES 1 (moins 1 point au classement). Amende = 60 € (art 23.2.1 des règlements sportifs du District) et 22 € (point de pénalité).
- Le club de RIORGES est amendé de la somme de 50 € pour avoir fait participer un joueur suspendu à une rencontre officielle.
- La Commission des Règlements dit que le joueur **ADANT Fares**, licence n°2548058528, a purgé ce match de suspension lors de cette rencontre, mais lui inflige une suspension d'un match ferme, avec **prise d'effet au 21/04/25**. Amende = 33 €, pour avoir participé à une rencontre officielle en état de suspension (Art 226.4 des RG de la FFF).
- Le gain du match est accordé à FEURS 1, sur le score de 3 buts à 0.
- Les frais de dossier sont imputés à RIORGES, soit 40 €.
- Total des amendes pour RIORGES : **205 euros (deux cent cinq euros)**.

Dossier transmis à la Commission Jeunes pour homologation.

=====

RAPPEL AUX CLUBS

En cas d'impossibilité d'accès à la FMI le jour du match, le club recevant doit toujours disposer d'une feuille de match papier afin d'éviter la perte du match par pénalité (art. 37 des RS du District).
Pour éditer une feuille de match papier vierge : site LAuRAFoot, Documents, Documents utiles, Compétitions, Feuille de match de secours.

AVIS AUX CLUBS

Nous demandons aux clubs lors de la formulation des réserves de bien vouloir respecter strictement la conformité des textes concernant les articles des Règlements Sportifs du District, Ligue et FFF.
Cette demande est nécessaire pour que la Commission des Règlements puisse prendre sereinement les décisions et respecter l'éthique de nos différentes compétitions, afin d'éviter toute jurisprudence.

COURRIER CLUB PAR MESSAGERIE

Pour toute demande par messagerie électronique, application des articles 186-1 ; 187-2 (section 2 – Réclamations) et de l'article 190-1 (section 3 – Appels) des règlements généraux de la FFF.

Les décisions ci-dessus sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel compétente, dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans le respect des dispositions de l'article 36.4 des Règlements Sportifs du District de la Loire et de l'article 190 des RG de la FFF.



COMMISSION PREVENTION

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.89

PV N°33 DU SAMEDI 19/04/2025

Réunion du lundi 14 avril 2025

Responsable : Patrick GADEYNE 06 73 40 75 82 ou 09 75 66 26 33

Membre : Michel RIBIER 06 27 42 83 35

A L'ATTENTION DES CLUBS

Les clubs souhaitant la caméra embarquée (GO PRO) sur une rencontre, doivent impérativement faire une demande officielle par mail du club, en précisant le(s) motif(s), dans la semaine avant la rencontre, ou de préférence 3 semaines avant.

Après validation de la Commission de Prévention, un délégué avec la caméra embarquée (GO PRO) sera désigné, à la charge du club, de même si un club sollicite par l'intermédiaire d'un membre du District.

MISSION DE LA COMMISSION DE PREVENTION

La Commission de Prévention est là pour l'ensemble des acteurs du football.
Nous avons un rôle préventif et non répressif.

Notre mission première, c'est la détection des rencontres sensibles ; nous récoltons et prenons en compte toutes les informations.
Les informations transmises restent au sein de la commission.

La mise en place d'un délégué officiel, avec ou sans caméra embarquée, ne doit pas être considérée comme une sanction, mais plutôt une aide.

La Prévention est à l'écoute des clubs, des arbitres, des commissions, par téléphone, par mail : merci de préciser « **pour la Commission de Prévention** ».

RENCONTRE AVEC CAMERA EMBARQUEE « GO PRO »

La rencontre n°53266707, **Coupe de la Loire U15, Se. Olympique contre St Paul en Jarez, du dimanche 20 avril**, se déroulera avec la caméra embarquée sur l'arbitre « Go Pro ».



POLE SPORTIF

Bernard BROUSSET

Tél : 06.27.50.07.44

COMMISSION SENIORS

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.75

PV N°33 DU SAMEDI 19/04/2025

Réunion du lundi 14 avril 2025

Président : BOUGUERRA Momo - 06 79 86 22 79

Membre : CHEUCLE Christian - 06 23 01 02 81

NOTE AUX CLUBS

- Les clubs doivent impérativement correspondre avec la Commission Seniors à l'adresse suivante : seniors-loire@loire.fff.fr

- Le tirage des 1/4 et 1/2 finales de la Coupe de la Loire et de la Coupe Valeyre/Léger se déroulera le mardi 22 avril à 19h, dans les locaux de la société « Souchon Boissons », 1 Zac. Montrambert, à La Ricamarie. Tous les clubs qualifiés sont cordialement invités.

NOTE AUX CLUBS COUPE VALEYRE/LEGER

Les 8^{ème} de finale de la coupe Valeyre/Léger prévus le week-end des 29 et 30 mars, sont annulés et reportés au lundi 21 avril. De ce fait, les ¼ de finale sont reportés au jeudi 1^{er} mai.

Tous les clubs qualifiés sont priés d'en prendre bonne note.

COURRIERS RECUS

Abh : demande d'avancer la rencontre en D5 Poule D du 13 avril ; déclare forfait en D5 Poule D du 13 avril : transmis aux Règlements.

Haut Pilat : accord pour avancer la rencontre de D5 Poule D du 13 avril.

St Paul en Jarez : demande d'avancer la rencontre de D5 Poule E du 27 avril : en attente de l'accord du club adverse.

St Chamond Feu Vert : accord pour avancer la rencontre de D5 Poule E du 27 avril.

Astrée : demande d'avancer la rencontre de D4 Poule C du 27 avril : en attente de l'accord du club adverse.

Sud Forez Luriecquois : accord pour avancer la rencontre de D4 Poule C du 27 avril.

Périgneux St Maurice : déclare forfait en D5 Poule D pour le 13 avril : transmis aux Règlements.

Veauche : déclare forfait en D4 Poule D pour le 13 avril : transmis aux Règlements.

L'Horme : déclare forfait général en D1 : transmis aux Règlements.

La Fouillouse : déclare forfait en D4 Poule E pour le 13 avril : transmis aux Règlements.

Roanne Parc : déclare forfait en D2 Poule B pour le 12 avril : transmis aux Règlements.

Usson en Forez : déclare forfait en D5 Poule D pour le 13 avril : transmis aux Règlements.

St Chamond Le Creux : déclare forfait en D4 Poule F pour le 13 avril : transmis aux Règlements.

RAPPEL AUX CLUBS

- Plusieurs clubs sont équipés de complexe sportif avec des terrains en herbe et synthétique : il est demandé à toutes les équipes se déplaçant sur ces complexes de se munir de chaussures adéquates pour la pratique du football sur les deux surfaces de jeu concernées (herbe et synthétique).

Les clubs de D1 sont priés de prendre bonne note du **forfait général de L'Horme**.

Les clubs de D4 Poule E sont priés de prendre bonne note du **forfait général de La Fouillouse 2, suite à trois forfaits simples**.



COMMISSION SENIORS

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.95

PV N°33 DU SAMEDI 19/04/2025

Réunion du lundi 14 avril 2025

Responsable : Alain CABERLON

Membres : Alain PARATCHA - Bernard THIVEND

COURRIERS RECUS

Crémeaux : concerne la rencontre du 19 avril : voir ci-dessous.

Filerin : concerne la rencontre du 13 avril.

Lignon Couzan : concerne la rencontre du 13 avril.

Pouilly les Nonains : concerne la rencontre du 27 avril contre Chausseterre Les Salles.

Régny : concerne la rencontre du 27 avril contre Montagny : manque accord de Montagny.

Nord Roannais et Villers : concerne la rencontre du 20 avril.

MODIFICATIONS DE MATCH

D3 Poule B

Le match n°28899331 du 19/01/25, **St Symphorien de Lay 1 – Goal Foot 2**, se jouera le **samedi 19 avril, à 15h.**

Le match n°28899332 du 19/01/25, **Parigny St Cyr 1 – St Martin la Sauveté 1**, se jouera le **jeudi 1^{er} mai, à 15h.**

D4 Poule A

Le match n°28900794 du 26/01/25, **Val d'Aix 1 – Forez Roannais 2**, se jouera le **vendredi 18 avril à 20h30, sur le stade de Pommiers.**

Le match n°28900787 du 19/01/25, **Crémeaux 2 – St Just en Chevalet 2**, se jouera le **vendredi 18 avril, à 20h.**

Le match n°28900838 du 27/04/25, **St Martin la Sauveté 2 - St Germain Laval 2**, se jouera le **samedi 26 avril, à 19h30.**

D4 Poule B

Le match n°29014278 du 20/04/25, **Villers 1 – Nord Roannais 2**, se jouera le **vendredi 18 avril, à 20h30.**

Le match n°29014289 du 16/02/25, **St Victor sur Rhins 1 – Montagny 1**, se jouera le **samedi 19 avril, à 15h.**

Le match n°29014278 du 08/12/24, **Villers 1 – Nord Roannais 2**, est reprogrammé le **dimanche 20 avril, à 15h.**

Le match n°29014285 du 02/02/25, **St Denis de Cabanne 2 – Montagny 1**, se jouera le **lundi 21 avril, à 15h.**

D4 Poule C

Le match n°28901262 du 01/12/24, **Ouches 1 – Roanne Mayotte 1**, est reprogrammé (suite à décision Commission de Discipline) le **samedi 19 avril, à 15h.**

D5 poule B

Le match n°28901713 du 26/01/25, **Coutouvre 2 – Fc. Roanne 2**, se jouera le **dimanche 20 avril, à 15h.**



COMMISSION COUPES SENIORS

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.95

PV N°33 DU SAMEDI 19/04/2025

Réunion du lundi 14 avril 2025

Responsable : Alain CABERLON

Membres : André MAGNIN – Alain PARATCHA - Bernard THIVEND

RAPPEL AUX CLUBS

Pour toutes les coupes organisées par le District de la Loire et la Délégation du Roannais, en cas de résultat nul (égalité au score) à la fin du temps réglementaire, les deux équipes se départageront par l'épreuve des coups de pied au but.

IL N'Y A PLUS DE PROLONGATIONS.

COURRIERS RECUS

Loire Sornin : concerne la rencontre du 21 avril : voir ci-dessous.

Nord Roannais : concerne la rencontre du 21 avril : voir ci-dessous.

Parigny St Cyr : concerne la rencontre du 21 avril : manque accord de Rhins Trambouze pour jouer le dimanche 20 avril.

RETOUR DES COUPES D3 – D4 ET D5

Les clubs de Commelle Vernay et Loire Sornin sont priés de ramener, pour le 19 mai au plus tard, le trophée remporté en 2024, à la Délégation du Roannais, Commission Sportive.

COUPE « INTERSPORT » D3/D4 - 8ème DE FINALE

PERREUX 1 – LOIRE SORNIN 2 se jouera le **dimanche 20 avril, à 14h30.**

NOIRETABLE 1 – ST MARTIN LA SAUVETE 1 se jouera le **samedi 19 avril, à 14h30.**

Les ¼ de FINALE COUPE « INTERSPORT » D3/D4 se joueront le lundi 21 avril, à 14h30

1 - PERREUX 1 ou LOIRE SORNIN 2 contre BRIENNON, se jouera le **jeudi 1^{er} mai**

2 - FILERIN 1 contre NOIRETABLE 1 ou ST MARTIN LA SAUVETE 1, se jouera **à St Romain la Motte.**

3 - NORD ROANNAIS 1 contre RIORGES 1, se jouera **à Sail les Bains**

4 - RHINS TRAMBOUZE 1 contre PARIGNY ST CYR 1

Les ½ FINALES COUPE « INTERSPORT » D3/D4 se dérouleront à MABLY, le DIMANCHE 18 MAI

Vainqueur match 4 contre vainqueur match 2

Vainqueur match 1 contre vainqueur match 3

Les ¼ de FINALE COUPE « INTERSPORT » D5 se joueront le lundi 21 avril, à 14h30

1 - BRIENNON 2 contre LE COTEAU 3

2 - LOIRE SORNIN 3 contre POUILLY LES NONAINS 1, se jouera **à St Nizier S/Charlieu**

3 - CORDELLE 2 contre CEZAY 1

4 - ST SYMPHORIEN DE LAY 2 contre ROANNE PORTUGAIS 2

Les ½ FINALES COUPE « INTERSPORT » D5 se dérouleront à GOAL FOOT, le DIMANCHE 18 MAI

Vainqueur match 4 contre vainqueur match 1

Vainqueur match 3 contre vainqueur match 2

LES FINALES DES COUPES « INTERSPORT » D3/D4 ET D5 se dérouleront à RIORGES, le DIMANCHE 8 JUIN



COMMISSION DELEGUES

District de la Loire

Tél : 04.77.44.51.90

PV N°33 DU SAMEDI 19/04/2025

Réunion du lundi 14 avril 2025

Président : Francis VIDRY - 06 14 47 88 16

RAPPEL IMPORTANT

Les clubs souhaitant un délégué, lors d'un match de coupe ou de championnat, doivent en faire la demande, obligatoirement par écrit.

Article 51 des Règlements du District : le District se réserve le droit, pour la régularité des rencontres, de désigner un délégué lorsqu'il le jugera utile, etc.

Match à risques, places en jeu, etc., **après avis de la Commission de Prévention.**

RAPPORTS : ceux-ci doivent être rédigés directement en ligne, depuis votre compte personnel « MY FFF »

SAMEDI 19 AVRIL

- CHAMPIONNAT SENIORS D4 Poule C, à 15h

OUCHES contre **ROANNE MAYOTTE**

Délégué et 3 arbitres officiels, à la charge des deux clubs, décision de la Commission de Discipline : **Mme. Sylvie ODIN JONNARD**

DIMANCHE 20 AVRIL

- COUPE DE LA LOIRE U15, à 10h30

OLYMPIQUE ST ETIENNE contre **ST PAUL EN JAREZ**

Délégué avec GO-PRO à la charge de la Commission de Prévention : **M. Patrick GADEYNE**



COMMISSION JEUNES

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.87

PV N°33 DU SAMEDI 19/04/2025

Réunion du lundi 14 avril 2025

Président : Charles BOULOGNE - 06 81 76 10 01
Secrétaire : Gérard D'ANGELO - 06 15 97 16 67
Coupes Jeunes : Charles BOULOGNE - 06 81 76 10 01
U17 / U18 : Charles BOULOGNE - 06 81 76 10 01
U14 / U15 : Laurence PASQUIER - 06 51 59 73 90
U13: Toufik OUAAMARI: 06 01 13 27 19
U11: Anthony CORDOVA - 07 81 09 81 28
U9 : Charles BOULOGNE - 06 81 76 10 01
U7 : Christian BRACONNOT – 06 80 30 81 37

COURRIERS REÇUS

Rive de Gier : problème FMI match coupe Loire U15 du 09/04 ; feuille plateau U11 du 12/04.
L'Etrat La Tour : horaire match U18 D1 du 26/04 ; accord horaire match U13 D1 du 30/04.
Roannais Foot 42 : horaire match U13 D1 du 30/04.
Algériens Chambon Feugerolles : forfait général U13 D3.
Abh : feuille de match U9 du 29/03.
Le Coteau : inversion match U13 D1 du 12/04.
Lignon Couzan : terrain match U13 D2 du 12/04 ; feuille plateau U11 du 12/04.
Anzieux : accueil plateau U9 D1 du 12/04 ; horaire plateau U11 du 12/04.
Champdieu Marcilly : terrain rencontres U15 D3 ; forfait match U15 D4 du 13/04.
Ecotay Moingt : match U15 D1 du 27/04 avancé au 16/04.
Savigneux Montbrison : feuille plateau U11 du 05/04.
Fc. St Etienne : feuille plateau U11 du 15/04.
Bords de Loire : feuille plateau U11 du 05/04 ; absence équipes U13 journée du 24/05
St Just St Rambert : demande renseignements descente U15 D1 ; horaire match U13 du 12/04 ; absence équipe plateau U11 D2 du 12/04.
Montagnes du Matin : feuille plateau U11 D2 et U11F du 12/04.
St Chamond : feuille plateau U9 D2 et D1 du 12/04.
Monts du Forez : feuille plateau U9 D2 du 12/04.
Suc. Terrenoire : demande homologation challenge du 26/04.
Sury le Comtal : feuille plateau U11 du 12/04.
Chambon Feugerolles Dervaux : feuille plateau U11 du 12/04.
Veauche : feuille plateau U9 du 12/04 ; problème FMI match U13 D1 du 12/04.
Jonzieux : feuille
St Anthème : feuille plateau U9 du 12/04 ; plateau U11 du 12/04.
Doizieux : feuille plateau U9 du 12/04 ; feuille plateau U11 du 12/04.
Châteauneuf : feuille plateau U11 du 12/04.
St Romain le Puy : horaire matchs U13 à domicile.
Bois Noirs : feuille plateau U11 du 05/04.
St Marcellin en Forez : horaire match U18 du 12/04 ; feuille plateau U11 du 12/04.
Plaine Poncins : feuille plateau U11 du 05/04.
Feurs : changement date et horaire match U13 D1 du 03/05.
Se. La Métare : feuille plateau U9 du 12/04 ; feuille plateau U11 du 12/04 ; annulation matchs U13 et U15 du 12/04
St Etienne Sud : feuille plateau U9 du 12/04.
Loire Forez : feuille plateau U11 D2 et D3 du 12/04.
Loire Sornin : terrain match U18 D1 du 24/05 ; horaire match U18 D1 du 26/04.
St Chamond Feu Vert : feuille plateau U11 du 12/04.
Se. Avant Garde : feuille plateau U9 du 12/04.
Roche St Genest : absence plateau U11 D2 du 12/04.
St Jean Bonnefonds : forfait match U13 D3 du 12/04.
Bonson St Cyprien : terrain match U17 D2 du 26/04.
Oc. Ondaine : feuille plateau U11 du 12/04.
Firminy : forfait plateau U11 du 12/04.
Astrée : forfait match U13 D3 du 05/04.

RAPPEL :

Pour toute modification concernant un match, mettre en copie

- **Le club adverse**
- **Le District et la commission concernée**
- **Les arbitres**

INFORMATIONS U18

D3 Poule A :

Forfait général de Veauche 3.

INFORMATIONS U15

Mercredi 16 avril

D1

St Paul en Jarez 1 - Ecotay Moingt à 16h

D2 Poule A

Veauche 2 - Sud Forez Luriecquois 1 à 18h30

D4 Poule C

Ric. Olympique du Montcel 2 - Cellieu 2 à 18h30

Samedi 19 avril

D3 Poule B

Bords de Loire 1 - Génilac 1 à 10H

Dimanche 20 avril

D3 Poule B

Rive de Gier 3 - La Fouillouse 1 à 10h30

D4 Poule C

Veauche 3 – Se. St Charles Vigilante 2 à 10h

Dimanche 4 mai

D3 Poule B

Se. La Métare – Sud Forez Luriecquois à 10H

INFORMATIONS U7

Vous pouvez consulter la programmation des journées sur le site du district, en cliquant sur « Epreuves » puis sur « Football Animation et Loisir », puis « sélectionner une épreuve Foot Animation », choisir U7 District ou U6 District et enfin dans l'onglet « club » sélectionner votre club. Ceci étant, le P.V. du district reste la publication officielle de la programmation des journées.

Par ailleurs, en cas d'annulation de plateau par le club organisateur, celui-ci doit impérativement en informer par la messagerie officielle de son club, le district à (TECHNIQUE-JEUNES@LOIRE.FFF.FR). Dans le même temps il doit prévenir les clubs de la poule concernée par mail et par téléphone. De fait, pour prévenir les clubs d'une annulation de plateau, faut-il encore que dans Footclubs le responsable U7 soit identifié ainsi que ses coordonnées, ce qui est loin d'être le cas pour tous les clubs. Les clubs qui n'ont pas réalisé cette mise à jour dans Footclubs sont priés de le faire au plus vite afin d'éviter tout désagrément et déplacement inutile en cas d'annulation.

Nouveauté : Pour toutes les communications, demandes, etc. qui concernent la catégorie U6 – U7, vous êtes priés d'utiliser l'adresse mail suivante : jeunesU7@loire.fff.fr

Etat des feuilles de plateaux manquantes dans le logiciel FAL ce lundi 14 avril 2025 à 14H. Merci de faire le nécessaire rapidement.

J2 du 22 mars

U7

Poule B :

Us L'Horme : Pas de feuille de plateau rendue

Poule D :

Es Doizieux La Terrasse : Pas de feuille de plateau rendue

Sc Grand-Croix Lorette : Pas de feuille de plateau rendue

Poule L :

As St Etienne Sud : Pas de feuille de plateau rendue

J3 du 29 mars

U7

Poule B :

Us L'Horme : Pas de feuille de plateau rendue

Poule D :

Sc Grand-Croix Lorette : Pas de feuille de plateau rendue

Poule G :

Es Champdieu Marcilly : Pas de feuille de plateau rendue

Poule K :

As Algérienne Chambon Feugerolles : Pas de feuille de plateau rendue

Oc L'Ondaine : Pas de feuille de plateau rendue

Poule L :

As St Etienne Sud : Pas de feuille de plateau rendue

Oc L'Ondaine : Pas de feuille de plateau rendue

J4 du 12 avril**U6****Poule A :**

Oc L'Ondaine : Pas de feuille de plateau rendue

Poule B :

L'Etrat La Tour Sportif : Pas de feuille de plateau rendue

Us St Galmier Chamboeuf Sport : Pas de feuille de plateau rendue

U7**Poule B :**

Us L'Horme : Pas de feuille de plateau rendue

Poule C :

Andrézieux Bouthéon Fc : Pas de feuille de plateau rendue

L'Etrat La Tour Sportif : Pas de feuille de plateau rendue

Us St Galmier Chamboeuf Sport : Pas de feuille de plateau rendue

Us Villars : Pas de feuille de plateau rendue

Poule D :

Ent. Doizieux La Terrasse : Pas de feuille de plateau rendue

Sc Grand-Croix Lorette : Pas de feuille de plateau rendue

Poule E :

Es de Veauche : Pas de feuille de plateau rendue

Poule F :

Us Gymnique La Fouillouse : Pas de feuille de plateau rendue

Poule G :

Es de Veauche : Pas de feuille de plateau rendue

Poule H :

GJ As Forez Roannais : Pas de feuille de plateau rendue

Poule I :

GJ As Forez Roannais : Pas de feuille de plateau rendue

Poule J :

Périgneux St Maurice Foot : Pas de feuille de plateau rendue

Poule K :

As Algérienne Chambon Feugerolles : Pas de feuille de plateau rendue

GS Dervaux Chambon Feugerolles : Pas de feuille de plateau rendue

Oc L'Ondaine : Pas de feuille de plateau rendue

Poule L :

As St Etienne Sud : Pas de feuille de plateau rendue

Oc L'Ondaine : Pas de feuille de plateau rendue

Poule M :

Olympique Sportif Tarentaise Beaubrun : Pas de feuille de plateau rendue

Poule N :

O. St Etienne : Pas de feuille de plateau rendue

Suc Terrenoire : Pas de feuille de plateau rendue

Poule O :

Cote Chaude Sp St Etienne : Pas de feuille de plateau rendue

Journée 5 du 17 mai 2025 à 14H**U6 :****POULE A :**

Club organisateur du plateau : O.C. L'Ondaine

COMPLEXE SPORTIF DORIAN 1 à FRAISSES

A.S. Ferréol Gampille Firminy 1 et 2 - A.S. St Etienne 1 et 2 - Ent.S. St Jean Bonnefonds 1 - F.C. St Joseph St Martin 1 -F.C. St Paul

En Jarez 1 - St Chamond Foot 1 - O.C. L'Ondaine 1 - F.C.O. Firminy Innersport 1 et 2

POULE B :

Club organisateur du plateau : U.S. St Galmier Chamboeuf Sport

STADE BENOIT ROLLES 1 à ST GALMIER

A.S. Just St Rambert 1 - Bonson St Cyprien 1 - F.C.I. St Romain Le Puy 1 et 2 - F.C. St Etienne 1 - A.S. Verrières 1 - L'Etrat La Tour Sportif 1 - U.S. St Galmier Chamboeuf Sport 1 - F.C. Roche St Genest 1 - A.S. St Etienne Féminines 1 et 2 - Sorbiers La Talaudière Football 1

U7 :

POULE A

Club organisateur du plateau : A.S. Savigneux Montbrison

STADE CLAUDUIS DUPORT à SAVIGNEUX

A.S. Savigneux Montbrison 1 et 2 - C.S. St Anthemois 1 - Football Club Bonson St Cyprien 1 et 2 - S.C. Sury Le Comtal 1 et 2 - U.S. Ecotay Moingt 1 et 2 - F.C.I. St Romain Le Puy 1 - A.S. St Etienne 1

POULE B

Club organisateur du plateau : Tartaras F.C.

STADE ANTOINE BERGER à TARTARAS

A.C. Rive De Gier 1 et 2 - A.S. Châteauneuf 1 et 2 - U.S. L'Homme 1 et 2 - F.C. St Paul En Jarez 3 - F.C. St Joseph St Martin 1 et 2 - J.S. Cellieu 1 - Tartaras F.C. 1 et 2

POULE C

Club organisateur du plateau : Villars Us

STADE ROGER VILLENEUVE à VILLARS

Andrézieux-Bouthéon F.C. 1 et 2 - Sorbiers La Talaudière Football 1 et 2 - L'Etrat La Tour Sportif 1 et 2 - U.S. St Galmier Chamboeuf Sport 1 et 2 - A.S. Just St Rambert 1 - Villars Us 1 et 2 - Sous Ecoles Laiq. St Priest 1

POULE D

Club organisateur du plateau : Saint Chamond Foot

STADE ANTOINE PAUZE à ST CHAMOND

F.C. St Paul En Jarez 1 et 2 - ENT.S. Doizieux La Terrasse 1 - F.C. Genilac 1 et 2 - S.C. Grand-Croix Lorette 1 et 2 - Saint Chamond Foot 3 et 4 - A.C. Rive De Gier 3

POULE E

Club organisateur du plateau : E.S. Veauche

STADE IRÉNÉE LAURENT 2 à VEAUCHE

A.B.H. Football Club 1 et 2 - Avenir Foot Pays de Coise 1 et 2 - Bellegarde Sport 1 et 2 - E.S. Veauche 1 et 2 - GJ Loire Forez Football 1 et 2 - Anzieux Foot 1 et 2

POULE F

Club organisateur du plateau : Sorbiers La Talaudière Football

STADE VAL JOLY à SORBIERS

St Chamond Foot 1 et 2 - Foot Club des Bords De Loire 1 et 2 - U.S. Gymnique La Fouillouse 1, 2 et 3 - Sorbiers La Talaudière Football 3 - Ent. St Christo Marcenod 1 et 2

POULE G

Club organisateur du plateau : C.S. Des Hautes Chaumes

STADE AUX BAUCHES à ST BONNET LE COURREAU

F.C. Des Bois Noirs 1 et 2 - C.S. Des Hautes Chaumes 1 et 2 - ENT. Sports Champdieu Marcilly 1 - E.S. Veauche 3 et 4 - Olympique Du Forez 1 - U.S. Des Monts Du Forez 1

POULE H

Club organisateur du plateau : AV.S. Astrée

STADE YVES LAURENT à MONTVERDUN

GJ A.S. Forez Roannais 1 et 2 (Rozier en Donzy) - FC Des Montagnes du Matin 1 et 2 - Lignon Football Couzan 1 et 2 - U.S. Feurs 1 et 2 - AV.S. Astrée 1 et 2

POULE I

Club organisateur du plateau : GJ Loire Forez Football

STADE GEORGES CHAVANNE à MONTROND LES BAINS

A.S. Savigneux Montbrison 3 et 4 - U.S. Ecotay Moingt 3 et 4 - U.S. Feurs 3, 4 et 5 - F.C. La Plaine Poncins 1 - GJ Loire Forez Football 3 et 4

POULE J

Club organisateur du plateau : F.C. St Marcellin en Forez

STADE JEAN ROLLAND à ST MARCELLIN EN FOREZ

Sud Forez Luricquois F.C. 1, 2 et 3 - F.C. St Marcellin en Forez 1 et 2 - Psm Foot 1 et 2 - Usson Ss 1 - Ent.S. Haut Forez 1 et 2

POULE K

Club organisateur du plateau : G.S. Dervaux Chambon Feugerolles

STADE FRANCOIS MONDON au CHAMBON FEUGEROLLES

F.C.O. Firminy Innersport 1 et 2 - A.S. Jonzieux 1 et 2 - F.C. Roche St Genest 1 et 2 - G.S. Dervaux Chambon Feugerolles 1 et 2 - O.C. L'Ondaine 1 et 2 - A.S. Algérienne Chambon Feugerolles 1 et 2

POULE L

Club organisateur du plateau : J.S. St Victor St Etienne

STADE DE PRACOING à ST ETIENNE

A.S. S. Ferréol Gampille Firminy 1 et 2 - F.C.O. Firminy Innersport 3 - Ric. O Du Montcel 3 et 4 - C.O. La Rivière 1 - O.C. L'Ondaine 3 - J.S. St Victor St Etienne 1 - A.S. St Etienne Sud 1 et 2

POULE M

Club organisateur du plateau : Se. Csadn

PARC DES SPORTS MÉONS F1 à ST ETIENNE01/

Se. Csadn 1 et 2 - Ric. O Du Montcel 1 et 2 - F.C. St Etienne 1 - Montreynaud 42 1 et 2 - O. Tarentaise Beaubrun 1

POULE N

Club organisateur du plateau : S.U.C. Terrenoire

STADE JANON 1 à ST ETIENNE

Ent.S. St Jean Bonnefonds 1 - Haut Pilat Interfoot 1 et 2 - S.U.C. Terrenoire 1 et 2 - Olympique St Etienne 1 et 2 - U.S. Metare Se Sud Est 1 et 2 - F.C. Roche St Genest 3

POULE O

Club organisateur du plateau : Cote Chaude S.P. St Etienne

STADE AUGUSTE DURY 1 à ST ETIENNE

Cote Chaude S.P. St Etienne 1 et 2 - Olympique Terrenoire 1 et 2 - Association Feu Vert 1 - F.C. St Charles Vigilante 1 et 2 - Se Avant-Garde 1 et 2 - A.S. St Etienne 2



COMMISSION JEUNES

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.94

PV N°33 DU SAMEDI 19/04/2025

Réunion du 14 avril 2025

Responsable Commission : Paul BRIDEAU : 06 26 29 49 27

Membres : Jean-Luc AUGEREAU : 06 65 24 14 40 - Jean-Louis MICHEL : 06 79 04 61 39

COURRIERS RECUS

Avenir Côte : rencontres U13 annulées le 26 avril pour équipes 2, 3 et 4 ; forfait en U18 D4.

Champdieu Marcilly : forfait en U15 D4.

Filerin : absence excusée en U11 D1.

Forez Roannais : changement de stade en U13 D2 et D3.

Goal Foot/Rhins Trambouze : demande de changement d'horaire en U18 D2 : accord des deux clubs.

Lignon Couzan : demande de changements d'horaire en U15 D2 et D4 : accord des clubs de Loire Forez et Forez Roannais ; changement de stade en U18 D2.

Loire Sornin : changement d'horaire en U18 D4.

Montagnes du Matin : forfait en U18 D4.

Pays de Coise : changement de stade en U15 D2.

Roanne Parc : forfait en U15 D3.

St Denis de Cabanne/Loire Sornin : demande de changement de date en U15 D4 : accord des deux clubs.

M. Hossem DOUSS (arbitre) : précisions sur entrées en jeu des remplaçants en U18 D2.

COUPES DU ROANNAIS U18/U15

U18 :

¼ de finale :

Samedi 19 avril à 15h

2 – Commelle Vernay – Loire Sornin

½ finales : **samedi 17 mai à La Pacaudière** (organisation Nord Roannais) :

14h : Bois Noirs contre Commelle Vernay ou Loire Sornin

16h30 : Nord Roannais contre Goal Foot

U15 :

½ finales : **samedi 17 mai à St Romain la Motte** (organisation Filerin) :

14h : Riorges contre Goal Foot

16h30 : Le Coteau contre Loire Sornin

U18

D2 Poule B

La rencontre n°28905089, **Rhins Trambouze 1 – Feurs 1**, programmée le 26/04/25, est avancée au **samedi 25 avril à 20h30**, sur le **stade de Thizy les Bourgs**. Les deux équipes sont priées d'en prendre bonne note.

D3 Poule C

La rencontre n°30014069, **Avenir Côte 1 – Le Coteau 2**, annulée le 07/12/24, le 21/12/24, le 11/01/25, puis le 15/03/25, est reprogrammée le **samedi 19 avril à 15h30**. Les deux équipes, ainsi que l'arbitre, **Chahine BEN MOSBAH**, sont priés d'en prendre bonne note.

D4 Poule B

La rencontre n°30012701, **Loire Sornin 2 – Montagnes du Matin 2**, annulée le 15/03/25, puis reprogrammée le **samedi 26 avril**, aura lieu à **16h**, sur le **stade de St Nizier sous Charlieu**. Les deux équipes, ainsi que l'arbitre, **Evan MATHIEU**, sont priés d'en prendre bonne note.

La rencontre 30013419, **Perreux 1 – Ent. Essor/Aspn**, programmée le 12/04/25, est reportée au **mercredi 30 avril à 19h**. Accord des deux clubs. L'arbitre, **Hani BEN SADDIK**, est prié d'en prendre bonne note.

La rencontre n°30013403, **Ent. Essor/Aspn 1 – Perreux 1**, annulée le 25/01/25, est reprogrammée le **samedi 19 avril à 15h30**. Les deux équipes, ainsi que l'arbitre, **Syfdine BEN SADDIK**, sont priés d'en prendre bonne note.

La rencontre n°30013319, **Champdieu Marcilly 2 – Rhins Trambouze 2**, annulée le 18/01/25, est reprogrammée le **samedi 19 avril à 15h30**. Les deux équipes, ainsi que l'arbitre, **Sullivan CARMINOT**, sont priés d'en prendre bonne note.

La rencontre n°30012899, **Bois Noirs 2 – Montagnes du Matin 2**, annulée le 08/02/25, est reprogrammée le **samedi 19 avril à 15h30**. Les deux équipes, ainsi que l'arbitre, **Ryan MAZIOUX**, sont priés d'en prendre bonne note.

U15

D3 Poule D

La rencontre n°30014138, **Nord Roannais 1 – Forez Roannais 1**, annulée le 19/01/25, puis le 16/03/25, est reprogrammée le **mercredi 23 avril à 16h30**, sur le **stade de Sail les Bains**. Accord des deux clubs. L'arbitre, **Wendy GAY**, est priée d'en prendre bonne note.

D4 Poule E

La rencontre n°30014961, **Villers 2 – Loire Sornin 2**, annulée le 13/04/25, est reprogrammée le **dimanche 4 mai à 10h**, sur le **stade de St Denis de Cabanne**. Accord des deux clubs.

La rencontre n°30014876, **Le Coteau 3 – Ent. Essor/Aspn 2**, annulée le 30/03/25, est reprogrammée le **dimanche 27 avril à 9h30**. Accord des deux clubs.

La rencontre n°30014870, **Ent. Essor/Aspn 2 – Commelle Vernay 2**, annulée le 09/02/25, puis le 16/03/25, est reprogrammée le **dimanche 4 mai à 10h**. Les deux équipes, ainsi que l'arbitre, **Hani BEN MOSBAH**, et son observateur, **Lyece OULD BOUKHITINE**, sont priés d'en prendre bonne note.

U13

AVIS IMPORTANT AUX CLUBS

Dans le cadre de la journée reportée du 15 mars, la possibilité de jouer ces rencontres le samedi 26 avril est laissée au bon vouloir des équipes concernées. Ainsi, **les clubs, organisateurs ou engagés dans des tournois, peuvent respecter leurs engagements** sans craindre une sanction de la Délégation, en prévenant bien sûr, si besoin, le club adverse.

ABSENCE FEUILLE DE MATCH

D2 Poule B : match n°53151752 du samedi 22 mars, Villerest 1 – Cours 1 : absence feuille de match du club de **Cours** : **amende = 20 €**.

D2 Poule B

La rencontre n°53151791, **Mably 2 – Commelle Vernay 2**, programmée le 26/04/25, est avancée au **samedi 19 avril à 14h**. Accord des deux clubs.

D3 Poule B

Dans une poule désormais à 6 équipes, le calendrier ne pouvant plus être modifié, nous conseillons aux équipes concernées de se mettre en rapport avec l'exempt de chaque journée, afin de pouvoir disputer un match amical, à savoir :

17 mai : Le Coteau 3 – Goal Foot 3

U7

AVIS AUX CLUBS

Vous pouvez consulter la programmation des journées sur le site du District, en cliquant sur « Epreuves », puis sur « Football Animation et Loisir », puis « sélectionner une épreuve Foot Animation », choisir « U7 Délégation Roannais » et enfin, dans l'onglet « club », sélectionner votre club. Ceci étant, le P.V. du District reste la publication officielle de la programmation des journées.

Merci de faire parvenir vos feuilles de présence dans la semaine qui suit le plateau auquel vous avez participé

ABSENCES FEUILLE DE PRESENCE

- Journée du 22 mars

Poule C : Goal Foot : **sanction = 20 €**.

- Journée du 29 mars

Poule C : Goal Foot (+ feuille de plateau) : **rappel avant sanction**



COMMISSION FOOT DIVERSIFIE

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.80

PV N°33 DU SAMEDI 19/04/2025

Réunion du lundi 14 avril 2025

Président : Jean-Paul PETIT - 06 71 98 78 16
Secrétariat : Christian ROSSILLOL - 07 88 66 01 75
Championnat Foot Adapté : Hanafi CHERAKRAK - 06 11 49 60 29
Championnat Foot Loisir : Christian ROSSILLOL - 07 88 66 01 75
Responsable des coupes : Hanafi CHERAKRAK - 06 11 49 60 29
Championnat Foot à 7 : Frédéric FERRAND - 06 27 15 75 59

INFORMATIONS

- Si une modification de match (terrain, horaire, etc...) intervient après parution du PV, les DEUX équipes doivent IMPÉRATIVEMENT prévenir l'arbitre de celle-ci. Il y a encore des clubs qui ne préviennent pas les arbitres après modifications. Nous allons être obligé de sanctionner.

- IMPORTANT : Si lors de l'arrivée des équipes critérium sur le terrain une (des) rencontre(s) officielle(s) de jeunes et/ou féminines (plateau, match, etc...) se déroule(nt), les équipes critérium doivent OBLIGATOIREMENT attendre la fin de la (des) rencontre(s) avant de pénétrer sur le terrain (même si un demi terrain est libre) et ceci avant sanctions.

- Suite aux intempéries du week-end des 14 et 15 mars, la totalité des rencontres (sauf les matchs joués le 14) est remise aux 25 et 26 avril.

- Veuillez noter que l'équipe de Sud Forézienne Luriecquois 5, évoluant en CD1, est forfait général.

- Veuillez noter que l'équipe de St Pal de Mons, évoluant en CD3 poule C, est forfait général.

Foot à 7 +40 :

- L'équipe de SE Traminots peut participer aux rencontres de + 40 à partir de ce jour.

- Ci-dessous vous trouverez une modification pour les matchs +40 de la poule A. L'équipe recevant l'exempt devra imprimer la feuille correspondante. Ne pas oublier d'envoyer la FM correspondante à la rencontre :

J16	12/05	S Just / S Rambert	Veauche
J18	02/06	ASSM	Andrézieux

JOURNEE DU 19 AVRIL

¼ de finale des coupes

Le match **Cellieu 5 – Villars 5** se jouera le **samedi 19 avril à 13h30**, au stade des Roches, à Cellieu.

Le match **La Fouillouse 5 – St Paul en Jarez 5** se jouera le **samedi 19 avril à 15h**, au stade de la gare, à La Fouillouse.

Le match **St Romain le Puy 5 – Algériens du Chambon 6** se jouera le **samedi 19 avril à 17h**, au stade Emile Pirolo de St Romain le Puy.

Poule CD2

Le match **Abh 5 – St Marcellin en Forez 5** se jouera le **mercredi 16 avril à 20h**, au stade municipal d'Aveizieux.

JOURNEE DU 26 AVRIL

Poule CD2

Le match **St Galmier Chamboeuf 5 – Abh 5** est avancé et se jouera le **jeudi 24 avril à 20h30**, au stade de Champvert, à Chamboeuf.



COMMISSION FOOT DIVERSIFIE

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.95

PV N°33 DU SAMEDI 19/04/2025

Réunion du lundi 14 avril 2025

Responsable : Bernard THIVEND - 06 81 48 05 03

Membre : Alain PARATCHA

MATCHS REPORTEES

Poule A

Le match n°29405358 du 28/03/25, **ST DENIS DE CABANNE – FC. ROANNE**, se jouera le **vendredi 25 avril, à 21h.**

Le match n°29405342 du 29/11/24, **ROANNE ARCT – ROANNAIS FOOT 42**, se jouera le **samedi 26 avril, à 15h.**

Le match n°29405353 du 15/03/25, **ROANNE ARCT – LE COTEAU**, se jouera le **samedi 3 mai, à 16h30.**

Le match n°29405350 du 14/02/25, **ROANNE ARCT - ST DENIS DE CABANNE**, se jouera le **samedi 10 mai, à 15h.**

Poule B

Le match n°29404617 du 15/03/25, **ST ANDRE D'APCHON – POUILLY LES NONAINS**, se jouera le **vendredi 18 avril, à 20h30**

Le match n°29404599 du 25/01/25, **ST ANDRE D'APCHON – VAL D'AIX**, se jouera le **samedi 26 avril, à 14h30.**

COUPE DE L'AMITIE

1/2 finales : samedi 19 avril. Les rencontres se joueront sur le stade de **ST ANDRE D'APCHON.**

14h : PARIGNY ST CYR 5 – RHINS TRAMBOUZE

16h30 : GOAL FOOT - ROANNE ARCT

COUPE DALFORT

½ finales : samedi 19 avril. Les rencontres se joueront sur le stade de **PERREUX.**

14h : BUSSIERES - CREMEAUX

16h30 : ST NIZIER SOUS CHARLIEU - ST DENIS DE CABANNE

Les clubs de PARIGNY ST CYR, GOAL FOOT, BUSSIERES et ST NIZIER SOUS CHARLIEU, considérés comme équipes recevantes, sont priées de se munir de leur tablette pour la FMI.

Les clubs de **PARIGNY ST CYR et de GOAL FOOT, vainqueurs** respectivement de la **Coupe de l'AMITIE** et de la **Coupe DALFORT** la saison dernière, **sont priés de bien vouloir retourner les trophées au siège de la Délégation de Roannais avant le 5 mai.** Merci par avance.



COMMISSION FEMININES

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.86

PV N°33 DU SAMEDI 19/04/2025

Réunion du lundi 14 avril 2025

Présidente : Yvonne ARGAUD - 06 21 43 70 44
Responsables championnats et coupes : Claire BROUSSET
Educatrice sportive football féminin : Justine MERLE 07 82 13 38 00

COURRIERS RECUS

Se Veauche, Urfé, Filerin.

INFORMATION IMPORTANTE

RAPPEL : il n'est réglementairement pas possible de reculer une rencontre de championnat ou de coupe, il est prévu d'avancer un match avec l'accord écrit des 2 clubs.

A l'attention des clubs : Tous les mails concernant la Commission Féminines doivent être envoyés directement à la Commission, afin que la demande soit traitée plus rapidement, à l'adresse e-mail suivante :

feminines@loire.fff.fr

Lors de votre envoi, pensez bien à marquer le nom du club concerné, les coordonnées précises de la demande. Tout mail adressé à la Commission Féminines doit être envoyé obligatoirement depuis la boîte officielle du club.

Concernant les rencontres : **bien marquer le N° de match, N° de terrain et toutes les références du match concerné.**

ORGANISATION COUPES DE LA LOIRE

La finale de la Coupe de la Loire Seniors à 11 se jouera à VEAUCHE, le samedi 7 juin.

Les finales des Coupes de la Loire (U15 à 8, U18 à 11, Seniors à 8, Principale et Complémentaire) se joueront à ST ROMAIN LES ATHEUX, le dimanche 8 juin.

MODIFICATIONS RENCONTRES

La demi-finale de la Coupe de la Loire Seniors à 8 Principale **aura lieu le jeudi 8 mai.**

L'équipe du club de l'Entente Pouilly/Moulins **sera opposée, selon le résultat de l'appel,** à Ecotay Moingt ou Monts et Plaine.



COMMISSION ARBITRES

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.73

PV N°33 DU SAMEDI 19/04/2025

Réunion du lundi 14 avril 2025

Président de la commission : Victor PEREIRA - 06 16 98 37 18
Président délégué : Antonio RODRIGUES - 06 80 40 26 80
Vice-président / Relation avec les clubs : Yassin AMCHACHTI - 06 68 36 70 32
Responsable Administrative, gestion du secrétariat : Denise AZNAR - 06 82 48 06 96
Gestionnaire du budget & d'arbitres solidarité : Jean Noël FAURE - 07 60 08 56 40
CTDA : Benoit CHANDELIER par mail bchandelier@loire.fff.fr - 07 63 17 10 40
Désignateur arbitres seniors D1 & D2 : Mustapha BENMESSAOUD - 06 12 56 53 43
Désignateur arbitres seniors D3 & D5 : Jean-Luc GAILLARD - 06 78 90 50 28
Désignateur arbitres seniors D4 : Guillaume DUPUY - 06 88 57 47 48
Désignateur foot loisirs : Raphaël LEBLANC - 06 88 86 94 27
Désignateur arbitres assistants Cédric CELLE - 06 75 49 39 83
Désignateur arbitres stagiaires : Meyer JRAD - 06 65 32 27 52
Désignateur arbitres féminines : Nabil BEN BOUAZZA - 06 45 18 51 56
Désignateur des observateurs arbitres seniors : Cédric MARY - 06 17 32 72 03
Valideur des observations des arbitres seniors : Cédric MARY - 06 17 32 72 03
Gestionnaire des absences des arbitres : Habib TOUNSI - 06 82 90 12 36
Gestionnaire des payés arbitres seniors et jeunes : Issa GHADAB - 06 52 68 08 97
Intendants : Daniel DOSNON - 06 15 45 13 27 ; Guy RUBAT - 06 44 91 08 74
Représentant des arbitres à la commission de discipline : Joël SIMON - 06 63 69 23 83
Représentant des arbitres au comité directeur : Jean-Louis FOREST - 06 88 24 23 53
Responsable pôle formation : Victor PEREIRA - 06 16 98 37 18
Formateur au sein du pôle formation : Mourad OUNOUGHFI - 06 28 69 04 41

COMMUNICATION

La nouvelle adresse mail : arbitres@loire.fff.fr doit être utilisée pour toute communication liée à l'arbitrage (CDA, questions, absences, désignation...). Lors de l'envoi, merci de bien vouloir préciser les informations suivantes : nom, prénom, n° licence et catégorie arbitre.

COURRIERS RECUS

M. GOYET Nicolas : signalement de propos inappropriés envers l'arbitre, au cours de la rencontre U18, Pays de Coise / Villars.
M. KHEBAL Aissa : souhait pour arbitrer des matchs, en tant qu'assistant.
St Marcellin en Forez : rapport sur la rencontre opposant St Marcellin en Forez 2 / Hautes Chaumes, en D5 Poule C, du 13 avril.

INDISPONIBILITES

La CDA rappelle que toutes les indisponibilités doivent être saisies sur le compte « Le Portail Des Officiels » depuis un ordinateur, au moins 4 semaines avant la date d'indisponibilité. Les arbitres, ne respectant pas ce délai ou étant indisponible après désignation, sont passibles de sanctions énoncées dans l'annexe du RI.

CARNET NOIR

Le président, le CTDA, les membres de la Commission des Arbitres du District de la Loire présentent leurs plus sincères condoléances à M. René VILLEMAGNE pour le décès de son papa.

IMPAYES

MM. SARDIN Gérald, MAYOL Christophe, ZEROUAL Mohamed, AISTY Jamaa, TCHIKAM Christian, LEKHAL Amin : vos dossiers d'impayés ont été traités.

AGENDA

- ARBITRES STAGIAIRES ET JEUNES STAGIAIRES – MODULE 8

DIMANCHE 18 MAI, de 9h à 17h à VEAUCHE, stade Irénée Laurent (repas pris en charge sur place).

Merci de remplir le formulaire envoyé par le Conseiller Technique.

DOSSIER MEDICAL ARBITRE

Le Dossier Médical Arbitre 2025-2026 est en ligne dans la rubrique « ARBITRAGE » puis « RENOUELEMENT DE LICENCE » (examens possibles à compter du 1^{er} avril 2025 et pas avant).

RAPPELS ADMINISTRATIFS

Messieurs les arbitres, lorsque vous officiez, vous êtes priés de ne pas porter un maillot ou un survêtement du club ligérien que vous représentez ou dans lequel vous jouez.

Après chaque rencontre, il est obligatoire de valider votre rapport de discipline, via votre Portail des Officiels. Pensez à bien vérifier les informations avant de le valider (sous 48h à partir de la fin du match).

La CDA rappelle à l'ensemble des arbitres l'importance d'utiliser le carton blanc lorsqu'un joueur a une attitude inconvenante ou manifeste sa désapprobation en paroles ou en actes.

Il est rappelé à tous les arbitres officiels que lorsque vous êtes sollicités pour arbitrer un match (officiel ou amical) en tant qu'arbitre bénévole, vous devez obligatoirement demander l'aval de votre désignateur et informer la CDA par courriel. En cas de non-respect de cette règle, vous vous exposez à des sanctions.

Rappel des consignes de cette saison :

https://loire.fff.fr/wp-content/uploads/sites/104/2024/10/Synthese_Modifications_Consignes_CDA_2024_2025.pdf

En guise de rappel, le règlement de l'exclusion temporaire

(carton blanc : <https://loire.fff.fr/wp-content/uploads/sites/104/2018/09/Le-Carton-Blanc-Exclusion-Temporaire-au-14-09-2018.pdf>)

DESIGNATIONS ET PROBLEMES INFORMATIQUES

En raison de problèmes informatiques, nous vous demandons de ne plus considérer l'application sur smartphone comme un moyen de communication officiel et de toujours vous référer au « Portail Des Officiels » sur ordinateur, en vous déconnectant du « Portail Des Officiels » sur ordinateur, en cliquant sur le carré en haut à droite sur l'ordinateur, puis vous reconnecter avec vos codes à chaque consultation. Les désignations sur PV et le site Internet du District, rubrique « Epreuves », restent visibles et valables. En cas de doute, contactez votre désignateur. Tout arbitre disponible qui n'a pas de désignation lors d'une journée complète doit contacter son désignateur.

A noter : si votre nom d'Officiel apparaît sous l'intitulé « Anonyme ». Le paramétrage s'effectue dans l'espace « Mon Compte FFF » (<https://mon-compte.fff.fr/>) du licencié -> **Mes licences & rôles** -> section : **Visibilité sur les sites et applications FFF** > Décliquer l'option « je ne souhaite plus ... » > Enregistrer

INFORMATION FMI (nouvelle 4.0.3)

La Direction des Compétitions Nationales, en raison de l'identification d'un nombre important de blocages de la FMI (**nouvelle version 4.0.3**) lors de l'utilisation de la fonctionnalité « case Rapport suit », et surtout « Observations d'après match ». Par conséquent, il a été demandé aux officiels de ne pas utiliser PROVISOIREMENT ces fonctions lors du remplissage de la FMI :

- **Ne pas cocher RAPPORT SUIT** mais informer les clubs de ce fait.
- **Pour les exclusions**, il est demandé de remplir uniquement dans la FMI, lors de la **SAISIE DU FAIT DE JEU**, la partie **Rapport circonstancié** pour décrire le fait de jeu disciplinaire : si un besoin plus large d'explication est nécessaire, cela doit apparaître dans le RAPPORT DE L'ARBITRE UNIQUEMENT, mais **pas dans la rubrique Observations d'après-match**.

HORAIRES DES RENCONTRES

Le coup d'envoi de la rencontre est affiché sur votre désignation du PDO. En aucun cas, l'heure de la rencontre est un accord oral entre les clubs et les arbitres. La modification doit être sur votre désignation.

INFORMATION AUX ARBITRES OFFICIANTS EN FOOT DIVERSIFIE

Si lors de l'arrivée des équipes critérium sur le terrain une (des) rencontre(s) officielle(s) de jeunes et/ou féminines (plateau, match, etc...) se déroule(nt), les équipes critérium doivent **OBLIGATOIREMENT** attendre la fin de la (des) rencontre(s) avant de pénétrer sur le terrain (même si un demi-terrain est libre) et ceci avant sanctions.

INFORMATION OBSERVATEURS

La charte déontologique de la saison 2024 -2025 devra être signée par l'ensemble des observateurs.

Rappel de l'article 31 du règlement intérieur. Les observateurs ont pour obligation morale d'adopter une conduite bienveillante lors l'exercice de leur mission.

Ils sont astreints à un devoir de réserve envers les instances sportives et les clubs dans le cadre des compétitions et/ou lors de toute communication à caractère public.

ARBITRE SOLIDARITE

Pour toute demande heureuse ou malheureuse, merci de prendre contact avec M. Jean Noël FAURE responsable d'arbitre solidarité au : 07 60 08 56 40.

FORMATION INITIALE D'ARBITRES

Vous trouverez ci-après les informations et conditions d'inscriptions pour les candidats à l'arbitrage :
<https://loire.ff.fr/arbitrage/devenir-arbitre/>



COMMISSION ARBITRES

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.96

PV N°33 DU SAMEDI 19/04/2025

Réunion du lundi 14 avril 2025

- Responsable C.A. – Président délégué : Antonio RODRIGUES - 06 80 40 26 80
- Membres : Nordine BEZZAH – Jean Luc GAILLARD – Jean Claude LIGOUT – Habib TOUNSI
- Désignateur arbitres Seniors D1 - D2 : Mustapha BENMESSAOUD - 06 12 56 53 43
- Désignateur arbitres Seniors D3 - D5 : Jean Luc GAILLARD - 06 78 90 50 28
- Désignateur arbitres D4 : Guillaume DUPUY 06 88 57 47 48
- Désignateur arbitres « Critérium » : Nordine BEZZAH - 06 42 58 50 13
- Secrétaire arbitres Seniors et Jeunes : Jean Claude LIGOUT
- CTDA : Benoit CHANDELIER - 07 63 17 10 40 – mail : bchandelier@loire.fff.fr
- Gestionnaire des absences des arbitres : Habib TOUNSI - 06 27 61 81 72
- Désignateur des observateurs, validateur des observations Seniors : Cédric MARY - 06 17 32 72 03

INDISPONIBILITES

La CDA rappelle que toutes les indisponibilités doivent être saisies sur le compte « Le Portail Des Officiels » depuis un ordinateur, au moins 4 semaines avant la date d'indisponibilité. Les arbitres, ne respectant pas ce délai ou étant indisponible après désignation, sont passibles de sanctions énoncées dans l'annexe du RI.

RAPPEL AUX ARBITRES

Il est rappelé aux arbitres qu'ils doivent officier dans une des 3 dernières journées de championnat pour satisfaire à la représentativité au statut arbitrage.

DOSSIER MEDICAL ARBITRE

Le Dossier Médical Arbitre 2025-2026 est en ligne dans la rubrique « ARBITRAGE », puis « RENOUELEMENT DE LICENCE » (examens possibles à compter du 1er avril 2025, et pas avant).

Le DMA a été modifié dans sa présentation et des changements ont également été effectués sur le fond. Les informations pratiques figurent toutes en page 1 de la notice explicative DMA, mais nous souhaitons attirer votre attention sur les points suivants :

A partir de 35 ans (au 01/07/2025) :

- Un DMA devra être fourni tous les ans ;
- Tous les 5 ans, un bilan cardiologique devra être effectué chez un cardiologue en lui apportant les résultats d'un bilan biologique des facteurs de risque cardiovasculaire (recherche de glycémie, bilan cholestérol) que vous aurez réalisé AVANT la consultation chez le cardiologue (demandé par le médecin traitant au préalable). Nous vous conseillons donc d'anticiper sur la prise de rendez-vous chez le cardiologue, plusieurs mois avant de refaire le DMA.
- L'épreuve d'effort n'est plus obligatoire. Seul le cardiologue décidera des examens complémentaires cardiologiques qui seront éventuellement à prévoir.

Pensez également à bien compléter et signer le consentement au traitement des données, en bas de la page 3.

AGENDA

- ARBITRES STAGIAIRES ET JEUNES STAGIAIRES – MODULE 8

DIMANCHE 18 MAI, de 9h à 17h à VEAUCHE, stade Irénée Laurent (repas pris en charge sur place).

Merci de remplir le formulaire envoyé par le Conseiller Technique.

DESIGNATIONS ET PROBLEMES INFORMATIQUES

En raison de problèmes informatiques, nous vous demandons de ne plus considérer l'application sur smartphone comme un moyen de communication officiel, et de toujours vous référer au « Portail Des Officiels » sur ordinateur, en vous déconnectant du « Portail Des Officiels » sur ordinateur, en cliquant sur le carré en haut à droite sur l'ordinateur, puis vous reconnecter avec vos codes à chaque consultation. Les désignations sur PV et le site Internet du District, rubrique « Epreuves », restent visibles et valables. En cas de doute, contactez votre désignateur. Tout arbitre disponible qui n'a pas de désignation lors d'une journée complète, doit contacter son désignateur.

A noter : si votre nom d'Officiel apparaît sous l'intitulé « Anonyme », le paramétrage s'effectue dans l'espace « Mon Compte FFF » (<https://mon-compte.fff.fr/>) du licencié -> **Mes licences & rôles** -> section : **Visibilité sur les sites et applications FFF** > Décliquer l'option « je ne souhaite plus ... » > Enregistrer

INFORMATION FMI (nouvelle 4.0.3)

La Direction des Compétitions Nationales, en raison de l'identification d'un nombre important de blocages de la FMI (**nouvelle version 4.0.3**) lors de l'utilisation de la fonctionnalité « case Rapport suit », et surtout « Observations d'après match ». Par conséquent, il a été demandé aux officiels de ne pas utiliser PROVISOIREMENT ces fonctions lors du remplissage de la FMI :

- **Ne pas cocher RAPPORT SUIT** mais informer les clubs de ce fait.
- **Pour les exclusions**, il est demandé de remplir uniquement dans la FMI, lors de la **SAISIE DU FAIT DE JEU**, la partie « **Rapport circonstancié** » pour décrire le fait de jeu disciplinaire : si un besoin plus large d'explication est nécessaire, cela doit apparaître dans le RAPPORT DE L'ARBITRE UNIQUEMENT, mais **pas dans la rubrique « Observations d'après-match »**.

FORMATION INITIALE D'ARBITRES

Vous trouverez ci-après les informations et conditions d'inscriptions pour les candidats à l'arbitrage :

<https://loire.fff.fr/arbitrage/devenir-arbitre/>

RAPPELS ADMINISTRATIFS

Après chaque rencontre, il est obligatoire de valider votre rapport de discipline, via votre Portail des Officiels. Pensez à bien vérifier les informations avant de le valider (sous 48h à partir de la fin du match).

La CDA rappelle à l'ensemble des arbitres l'importance d'utiliser le carton blanc lorsqu'un joueur a une attitude inconvenante ou manifeste sa désapprobation en paroles ou en actes.

Il est rappelé à tous les arbitres officiels que lorsque vous êtes sollicités pour arbitrer un match (officiel ou amical) en tant qu'arbitre bénévole, vous devez obligatoirement demander l'aval de votre désignateur et informer la CDA par courriel. En cas de non-respect de cette règle, vous vous exposez à des sanctions.

Rappel des consignes de cette saison :

https://loire.fff.fr/wp-content/uploads/sites/104/2024/10/Synthese_Modifications_Consignes_CDA_2024_2025.pdf

En guise de rappel, le règlement de l'exclusion temporaire

(carton blanc : <https://loire.fff.fr/wp-content/uploads/sites/104/2018/09/Le-Carton-Blanc-Exclusion-Temporaire-au-14-09-2018.pdf>)

HORAIRES DES RENCONTRES

Le coup d'envoi de la rencontre est affiché sur votre désignation du PDO. En aucun cas, l'heure de la rencontre est un accord oral entre les clubs et les arbitres. La modification doit être sur votre désignation.

INFORMATION AUX ARBITRES OFFICIANTS EN FOOT DIVERSIFIE

Si lors de l'arrivée des équipes « Critérium » sur le terrain, une (des) rencontre(s) officielle(s) de jeunes et/ou féminines (plateau, match, etc...) se déroule(nt), les équipes « Critérium » doivent **OBLIGATOIREMENT** attendre la fin de la (des) rencontre(s) avant de pénétrer sur le terrain (même si un demi-terrain est libre), et ceci avant sanctions.

INFORMATION OBSERVATEURS

La charte déontologique de la saison 2024 -2025 devra être signée par l'ensemble des observateurs.

Rappel de l'article 31 du règlement intérieur : les observateurs ont pour obligation morale d'adopter une conduite bienveillante lors l'exercice de leur mission.

Ils sont astreints à un devoir de réserve envers les instances sportives et les clubs dans le cadre des compétitions et/ou lors de toute communication à caractère public.

ARBITRE SOLIDARITE

Pour toute demande heureuse ou malheureuse, merci de prendre contact avec M. Jean Noël FAURE, responsable d'Arbitre Solidarité, au 07 60 08 56 40.

=====

NOTES AUX ARBITRES

- **RAPPEL** : sur le portail des officiels, il faut **enregistrer** votre rapport et ensuite le **valider** pour pouvoir le transmettre, ou nous l'adresser par mail, si problème PDO. Merci.

Les rapports doivent être adressés sous 48 heures maxi.

- En cas de 2 cartons jaunes dans un match = carton rouge = **RAPPORT DANS LES 48 HEURES MAXI, VIA PORTAIL DES OFFICIELS**

- Pour TOUS les matchs de coupe, en cas de résultat nul à la fin du temps réglementaire, on départagera les deux équipes par l'épreuve des tirs au but. **AUCUNE PROLONGATION**

Dans toutes les coupes, le règlement des frais incombe en totalité au CLUB QUI RECOIT
TOUT MANQUEMENT SERA SANCTIONNE

- Messieurs les arbitres, attention de bien vérifier vos désignations jusqu'à la fin de la semaine, car vous pouvez être désigné au dernier moment.

- Pensez **IMPÉRATIVEMENT** à prendre en photo la composition des équipes, pouvant être utile, suite à un dysfonctionnement de la FMI.

- Les vestiaires d'arbitres doivent être fermés à clef le temps du match. Messieurs les arbitres, merci de ne pas commencer le match tant que cela n'est pas effectué.



COMMISSION JEUNES ARBITRES

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.75

PV N°33 DU SAMEDI 19/04/2025

Réunion du lundi 14 avril 2025

Président de la commission : Victor PEREIRA - 06 16 98 37 18
Président délégué : Antonio RODRIGUES - 06 80 40 26 80
Vice-président / Relation avec les clubs : Yassin AMCHACHTI - 06 68 36 70 32
Responsable de la Sous-Commission des Jeunes arbitres : Tahar CHALABI – 06 62 58 38 19
Responsable Administratif, gestionnaire du secrétariat de la SCJA du secteur Nord : Jean Claude LIGOUT - 06 71 47 93 39
Gestionnaire du budget & d'arbitres solidarité : Jean-Noël FAURE - 07 60 08 56 40
CTDA : Benoit CHANDELIER par mail bchandelier@loire.fff.fr - 07 63 17 10 40
Désignateur arbitres jeunes U18/U17/LIGUE : Guillaume DUPUY - 06 88 57 47 48
Désignateur arbitres jeunes U15 : Zakaria MCHACHTI - 07 82 69 53 95
Désignateur arbitres stagiaires : Meyer JRAD - 06 65 32 27 52
Désignateur arbitres féminines : Nabil BEN BOUAZZA - 06 45 18 51 56
Désignateur des observateurs arbitres jeunes : Meyer JRAD - 06 65 32 72 73
Validateur des observations des arbitres jeunes : Sébastien DECITRE – 07 63 44 64 48
Gestionnaire des absences des arbitres : Habib TOUSNI - 06 82 90 12 36
Gestionnaire des impayés arbitres seniors et jeunes : Issa GHADAB - 06 52 68 08 97
Intendants : Daniel DOSNON - 06 15 45 13 27 - Guy RUBAT - 06 44 91 08 74
Représentant des arbitres à la commission de discipline : Joël SIMON - 06 63 69 23 83
Représentant des arbitres au comité directeur : Jean-Louis FOREST - 06 88 24 23 53
Responsable pôle formation : Victor PEREIRA - 06 16 98 37 18
Formateur au sein du pôle formation : Mourad OUNOUGHFI - 06 28 69 04 41

COMMUNICATION

La nouvelle adresse mail arbitres@loire.fff.fr doit être utilisée pour toute communication liée à l'arbitrage (CDA, questions, absences, désignation...). Lors de l'envoi, merci de bien vouloir préciser les informations suivantes : NOM, Prénom, N° licence et catégorie arbitre.

COURRIERS RECUS

M. ARDA Demir : erreur lors de la saisie du résultat match U15 D3 du 13 avril, opposant Andrézieux Bouthéon 3 à Abh 2.
Commission Féminines : demande un arbitre pour la rencontre U15 du 19 avril.
M. VAMPO-MAGAND Matthéo : mail pour absence à son match du 12 avril, en U18 D3.
M. PUIPIER Manuel : rapport sur la rencontre U18 D4 du 12 avril, opposant Sury le Comtal à Grand Croix Lorette : transmis à la Commission de Discipline.
Suc. Terrenoire : forfait de l'équipe U18 D4 le 12 avril.
Veauche : reprogrammation du match U15 D2 le 16 avril.
Bonson St Cyprien : modification de terrain pour la rencontre U17 D2 du 26 avril, l'opposant à St Paul en Jarez.
M. JAWAD Mehental : certificat médical à partir du 12 avril, pour 48 heures.

INDISPONIBILITES

La CDA rappelle que toutes les indisponibilités doivent être saisies sur le compte « Le Portail Des Officiels » depuis un ordinateur, au moins 4 semaines avant la date d'indisponibilité. Les arbitres, ne respectant pas ce délai ou étant indisponible après désignation, sont passibles de sanctions énoncées dans l'annexe du RI.

IMPAYES

MM. LAVAL Corentin, AUCLAIR Nathan : vos dossiers d'impayés ont été traités.

AGENDA

- ARBITRES STAGIAIRES ET JEUNES STAGIAIRES – MODULE 8
DIMANCHE 18 MAI, de 9h à 17h à **VEAUICHE**, stade Irénée Laurent (repas pris en charge sur place).
Merci de remplir le formulaire envoyé par le conseiller technique.

DOSSIER MEDICAL ARBITRE

Le Dossier Médical Arbitre 2025-2026 est en ligne dans la rubrique « ARBITRAGE » puis « RENOUVELLEMENT DE LICENCE » (examens possibles à compter du 1er avril 2025 et pas avant).

Le DMA a été modifié dans sa présentation et des changements ont également été effectués sur le fond. Les informations pratiques figurent toutes en page 1 de la notice explicative DMA mais nous souhaitons attirer votre attention sur les points suivants :

A partir de 35 ans (au 01/07/2025) :

- Un DMA devra être fourni tous les ans ;
- Tous les 5 ans un bilan cardiologique devra être effectué chez un cardiologue en lui apportant les résultats d'un bilan biologique des facteurs de risque cardiovasculaire (recherche de glycémie, bilan cholestérol) que vous aurez réalisé AVANT la consultation chez le cardiologue (demandé par le médecin traitant au préalable). Nous vous conseillons donc d'anticiper sur la prise de rendez-vous chez le cardiologue plusieurs mois avant de refaire le DMA.
- L'épreuve d'effort n'est plus obligatoire. Seul le cardiologue décidera des examens complémentaires cardiologiques qui seront éventuellement à prévoir.

Pensez également à bien compléter et signer le consentement au traitement des données en bas de la page 3.

RAPPELS ADMINISTRATIFS

Messieurs les arbitres, lorsque vous officiez, vous êtes priés de ne pas porter un maillot ou un survêtement du club ligérien que vous représentez ou dans lequel vous jouez.

Après chaque rencontre, il est obligatoire de valider votre rapport de discipline, via votre Portail des Officiels. Pensez à bien vérifier les informations avant de le valider (sous 48h à partir de la fin du match).

La CDA rappelle à l'ensemble des arbitres l'importance d'utiliser le carton blanc lorsqu'un joueur a une attitude inconvenante ou manifeste sa désapprobation en paroles ou en actes.

Il est rappelé à tous les arbitres officiels que lorsque vous êtes sollicités pour arbitrer un match (officiel ou amical) en tant qu'arbitre bénévole, vous devez obligatoirement demander l'aval de votre désignateur et informer la CDA par courriel. En cas de non-respect de cette règle, vous vous exposez à des sanctions.

Rappel des consignes de cette saison :

https://loire.fff.fr/wp-content/uploads/sites/104/2024/10/Synthese_Modifications_Consignes_CDA_2024_2025.pdf

En guise de rappel, le règlement de l'exclusion temporaire

(carton blanc : <https://loire.fff.fr/wp-content/uploads/sites/104/2018/09/Le-Carton-Blanc-Exclusion-Temporaire-au-14-09-2018.pdf>)

DESIGNATIONS ET PROBLEMES INFORMATIQUES

En raison de problèmes informatiques, nous vous demandons de ne plus considérer l'application sur smartphone comme un moyen de communication officiel et de toujours vous référer au « Portail Des Officiels » sur ordinateur, en vous déconnectant du « Portail Des Officiels » sur ordinateur, en cliquant sur le carré en haut à droite sur l'ordinateur, puis vous reconnecter avec vos codes à chaque consultation. Les désignations sur PV et le site Internet du District, rubrique « Epreuves », restent visibles et valables. En cas de doute, contactez votre désignateur. Tout arbitre disponible qui n'a pas de désignation lors d'une journée complète doit contacter son désignateur.

A noter : si votre nom d'Officiel apparaît sous l'intitulé « Anonyme ». Le paramétrage s'effectue dans l'espace « Mon Compte FFF » (<https://mon-compte.fff.fr/>) du licencié -> **Mes licences & rôles** -> section : **Visibilité sur les sites et applications FFF** > Cliquer l'option « je ne souhaite plus ... » > Enregistrer

INFORMATION FMI (nouvelle 4.0.3)

La Direction des Compétitions Nationales, en raison de l'identification d'un nombre important de blocages de la FMI (**nouvelle version 4.0.3**) lors de l'utilisation de la fonctionnalité « case Rapport suit », et surtout « Observations d'après match ». Par conséquent, il a été demandé aux officiels de ne pas utiliser PROVISoirement ces fonctions lors du remplissage de la FMI :

- **Ne pas cocher RAPPORT SUIT** mais informer les clubs de ce fait.
- **Pour les exclusions**, il est demandé de remplir uniquement dans la FMI, lors de la **SAISIE DU FAIT DE JEU**, la partie **Rapport circonstancié** pour décrire le fait de jeu disciplinaire : si un besoin plus large d'explication est nécessaire, cela doit apparaître dans le RAPPORT DE L'ARBITRE UNIQUEMENT, mais **pas dans la rubrique Observations d'après-match**.

HORAIRES DES RENCONTRES

Le coup d'envoi de la rencontre est affiché sur votre désignation du PDO. En aucun cas, l'heure de la rencontre est un accord oral entre les clubs et les arbitres. La modification doit être sur votre désignation.

INFORMATION AUX ARBITRES OFFICIANTS EN FOOT DIVERSIFIE

Si lors de l'arrivée des équipes critérium sur le terrain une (des) rencontre(s) officielle(s) de jeunes et/ou féminines (plateau, match, etc...) se déroule(nt), les équipes critérium doivent OBLIGATOIREMENT attendre la fin de la (des) rencontre(s) avant de pénétrer sur le terrain (même si un demi-terrain est libre) et ceci avant sanctions.

INFORMATION OBSERVATEURS

La charte déontologique de la saison 2024 -2025 devra être signée par l'ensemble des observateurs.

Rappel de l'article 31 du règlement intérieur. Les observateurs ont pour obligation morale d'adopter une conduite bienveillante lors l'exercice de leur mission.

Ils sont astreints à un devoir de réserve envers les instances sportives et les clubs dans le cadre des compétitions et/ou lors de toute communication à caractère public.

ARBITRE SOLIDARITE

Pour toute demande heureuse ou malheureuse, merci de prendre contact avec M. Jean Noël FAURE responsable d'arbitre solidarité au : 07 60 08 56 40.

FORMATION INITIALE D'ARBITRES

Vous trouverez ci-après les informations et conditions d'inscriptions pour les candidats à l'arbitrage :

<https://loire.fff.fr/arbitrage/devenir-arbitre/>



COMMISSION JEUNES ARBITRES

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.96

PV N°33 DU SAMEDI 19/04/2025

Réunion du lundi 14 avril 2025

- Responsable C.A. – Président délégué : Antonio RODRIGUES - 06 80 40 26 80
- Responsable Administratif, gestionnaire du secrétariat de la SCJA, secteur Nord : Jean Claude LIGOUT - 06 71 47 93 39
- Désignateurs arbitres : Jean Claude LIGOUT- 06-71-47-93-39
- CTDA : Benoit CHANDELIER - 07 63 17 10 40 – mail : bchandelier@loire.fff.fr
- Désignateur des observateurs arbitres jeunes : Meyer JRAD - 06 17 32 72 73
- Valideur des observations des arbitres jeunes : Sébastien DECITRE – 07 63 44 64 48
- Gestionnaire des absences des arbitres : Habib TOUSNI - 06 27 61 81 72

COURRIERS DEMANDES

- M. GIGAND Gaspard : sur son absence au match U15 D2, Commelle Vernay – Roannais Foot 42, du dimanche 13 avril.
 - Rappel : M. MARCHAND Enzo : sur son absence au match U15 D3, Roanne Parc – Est Roannais, du dimanche 6 avril.
- Aucune désignation jusqu' à réception du courrier

INDISPONIBILITES

La CDA rappelle que toutes les indisponibilités doivent être saisies sur le compte « Le Portail Des Officiels » depuis un ordinateur, au moins 4 semaines avant la date d'indisponibilité. Les arbitres, ne respectant pas ce délai ou étant indisponible après désignation, sont passibles de sanctions énoncées dans l'annexe du RI.

RAPPEL AUX ARBITRES

Il est rappelé aux arbitres qu'ils doivent officier dans une des 3 dernières journées de championnat pour satisfaire à la représentativité au statut arbitrage

DOSSIER MEDICAL ARBITRE

Le Dossier Médical Arbitre 2025-2026 est en ligne dans la rubrique « ARBITRAGE », puis « RENOUVELLEMENT DE LICENCE » (examens possibles à compter du 1er avril 2025, et pas avant).

Le DMA a été modifié dans sa présentation et des changements ont également été effectués sur le fond. Les informations pratiques figurent toutes en page 1 de la notice explicative DMA, mais nous souhaitons attirer votre attention sur les points suivants :

A partir de 35 ans (au 01/07/2025) :

- Un DMA devra être fourni tous les ans ;
- Tous les 5 ans, un bilan cardiologique devra être effectué chez un cardiologue en lui apportant les résultats d'un bilan biologique des facteurs de risque cardiovasculaire (recherche de glycémie, bilan cholestérol) que vous aurez réalisé AVANT la consultation chez le cardiologue (demandé par le médecin traitant au préalable). Nous vous conseillons donc d'anticiper sur la prise de rendez-vous chez le cardiologue, plusieurs mois avant de refaire le DMA.
- L'épreuve d'effort n'est plus obligatoire. Seul le cardiologue décidera des examens complémentaires cardiologiques qui seront éventuellement à prévoir.

Pensez également à bien compléter et signer le consentement au traitement des données, en bas de la page 3.

AGENDA

- ARBITRES STAGIAIRES ET JEUNES STAGIAIRES – MODULE 8

DIMANCHE 18 MAI, de 9h à 17h à VEAUCHE, stade Irénée Laurent (repas pris en charge sur place).

Merci de remplir le formulaire envoyé par le Conseiller Technique.

DESIGNATIONS ET PROBLEMES INFORMATIQUES

En raison de problèmes informatiques, nous vous demandons de ne plus considérer l'application sur smartphone comme un moyen de communication officiel, et de toujours vous référer au « Portail Des Officiels » sur ordinateur, en vous déconnectant du « Portail Des Officiels » sur ordinateur, en cliquant sur le carré en haut à droite sur l'ordinateur, puis vous reconnecter avec vos codes à chaque consultation. Les désignations sur PV et le site Internet du District, rubrique « Epreuves », restent visibles et valables. En

cas de doute, contactez votre désignateur. Tout arbitre disponible qui n'a pas de désignation lors d'une journée complète, doit contacter son désignateur.

A noter : si votre nom d'Officiel apparaît sous l'intitulé « Anonyme », le paramétrage s'effectue dans l'espace « Mon Compte FFF » (<https://mon-compte.fff.fr/>) du licencié -> **Mes licences & rôles** -> section : **Visibilité sur les sites et applications FFF** > Décliquer l'option « je ne souhaite plus ... » > Enregistrer

INFORMATION FMI (nouvelle 4.0.3)

La Direction des Compétitions Nationales, en raison de l'identification d'un nombre important de blocages de la FMI (**nouvelle version 4.0.3**) lors de l'utilisation de la fonctionnalité « case Rapport suit », et surtout « Observations d'après match ». Par conséquent, il a été demandé aux officiels de ne pas utiliser PROVISOIREMENT ces fonctions lors du remplissage de la FMI :

- **Ne pas cocher RAPPORT SUIT** mais informer les clubs de ce fait.
- **Pour les exclusions**, il est demandé de remplir uniquement dans la FMI, lors de la **SAISIE DU FAIT DE JEU**, la partie « **Rapport circonstancié** » pour décrire le fait de jeu disciplinaire : si un besoin plus large d'explication est nécessaire, cela doit apparaître dans le RAPPORT DE L'ARBITRE UNIQUEMENT, mais **pas dans la rubrique « Observations d'après-match »**.

FORMATION INITIALE D'ARBITRES

Vous trouverez ci-après les informations et conditions d'inscriptions pour les candidats à l'arbitrage :

<https://loire.fff.fr/arbitrage/devenir-arbitre/>

RAPPELS ADMINISTRATIFS

Après chaque rencontre, il est obligatoire de valider votre rapport de discipline, via votre Portail des Officiels. Pensez à bien vérifier les informations avant de le valider (sous 48h à partir de la fin du match).

La CDA rappelle à l'ensemble des arbitres l'importance d'utiliser le carton blanc lorsqu'un joueur a une attitude inconvenante ou manifeste sa désapprobation en paroles ou en actes.

Il est rappelé à tous les arbitres officiels que lorsque vous êtes sollicités pour arbitrer un match (officiel ou amical) en tant qu'arbitre bénévole, vous devez obligatoirement demander l'aval de votre désignateur et informer la CDA par courriel. En cas de non-respect de cette règle, vous vous exposez à des sanctions.

Rappel des consignes de cette saison :

https://loire.fff.fr/wp-content/uploads/sites/104/2024/10/Synthese_Modifications_Consignes_CDA_2024_2025.pdf

En guise de rappel, le règlement de l'exclusion temporaire

(carton blanc : <https://loire.fff.fr/wp-content/uploads/sites/104/2018/09/Le-Carton-Blanc-Exclusion-Temporaire-au-14-09-2018.pdf>)

HORAIRES DES RENCONTRES

Le coup d'envoi de la rencontre est affiché sur votre désignation du PDO. En aucun cas, l'heure de la rencontre est un accord oral entre les clubs et les arbitres. La modification doit être sur votre désignation.

ARBITRE SOLIDARITE

Pour toute demande heureuse ou malheureuse, merci de prendre contact avec M. Jean Noël FAURE, responsable d'Arbitre Solidarité, au 07 60 08 56 40.

=====

NOTES AUX ARBITRES

- **RAPPEL** : sur le portail des officiels, il faut **enregistrer** votre rapport et ensuite le **valider** pour pouvoir le transmettre, ou nous l'adresser par mail, si problème PDO. Merci.

Les rapports doivent être adressés sous 48 heures maxi.

- En cas de 2 cartons jaunes dans un match = carton rouge = **RAPPORT DANS LES 48 HEURES MAXI, VIA PORTAIL DES OFFICIELS**

- Pour TOUS les matchs de coupe, en cas de résultat nul à la fin du temps réglementaire, on départagera les deux équipes par l'épreuve des tirs au but. **AUCUNE PROLONGATION**

**Dans toutes les coupes, le règlement des frais incombe en totalité au CLUB QUI RECOIT
TOUT MANQUEMENT SERA SANCTIONNE**

- Messieurs les arbitres, attention de bien vérifier vos désignations jusqu'à la fin de la semaine, car vous pouvez être désigné au dernier moment.

- **Pensez IMPÉRATIVEMENT à prendre en photo la composition des équipes**, pouvant être utile, suite à un dysfonctionnement de la FMI.

- **Les vestiaires d'arbitres doivent être fermés à clef le temps du match**. Messieurs les arbitres, merci de ne pas commencer le match tant que cela n'est pas effectué.

L'ÉVÈNEMENT DU MOIS : FRANCE-BULGARIE FUTSAL



Vendredi soir, tous les projecteurs étaient braqués sur l'Aréna Saint-Etienne Métropole de Saint-Chamond qui accueillait le match international France - Bulgarie de « Futsal », un match de qualification pour le prochain Championnat d'Europe, dans une poule constituée de la Bulgarie, la Géorgie et le Kosovo.

En jeu, une qualification pour la phase finale qui se déroulera en janvier 2026, en Lituanie et en Lettonie. Les premiers de chacun des dix groupes sont qualifiés, alors que les huit meilleurs deuxièmes disputeront des barrages en septembre.

Mission accomplie pour les « Bleus » avec une victoire facile (8-0) à l'issue d'un match sérieux. Mais la victoire de la Géorgie au Kosovo (3-1) retarde le verdict final de la poule. La France reste leader, avec trois points d'avance sur la Géorgie à qui elle rend visite ce mercredi 16 avril (match à Tbilissi). Ce sera le dernier match de poule. A l'aller, en décembre, la France s'était imposée 5-3. L'équipe a donc son destin entre les pieds et espère bien se qualifier pour la phase finale qu'elle n'a connue qu'une seule fois, en 2018.

Les « Bleus » étaient restés aux portes des quarts de finale, après un nul (4-4) contre l'Espagne et une défaite (3-5) face à l'Azerbaïdjan.

Depuis, l'équipe de France a participé pour la première fois à une phase finale de Coupe du Monde, en 2024, en Ouzbékistan. La sélection a été la révélation de ce mondial en terminant 4^{ème}.

2^{ème} en phase de poules derrière l'Iran, mais devant le Vénézuéla et le Guatemala. Vainqueurs de la Thaïlande en 8^{ème} de finale (5-2), puis du Paraguay en 1/4 (2-1), les « Bleus » ne se sont inclinés que 2-3 contre l'Argentine, en demi-finale, avant de s'écrouler (1-7) en match de classement, contre l'Ukraine.

A l'arrivée, une belle 4^{ème} place qui a installé la sélection dans le « top 10 » des nations. Un rang qui est donc confirmé par la bonne campagne éliminatoire de ce Championnat d'Europe dont l'épilogue doit être, au minima, une présence en phase finale 2026.



Au-delà de l'enjeu sportif de cette rencontre à Saint-Chamond, ce coup de projecteur est très important pour notre District car le « Futsal » a bien du mal à se faire une petite place dans le paysage footballistique ligérien. Actuellement, La Loire ne compte que St Etienne Métropole Futsal Club, au niveau Région, et le Fc. St Etienne, en Départemental (District du Rhône).

Dernièrement, en réunion de secteur, interpellé par les dirigeants stéphanois, le président DELOLME a évoqué ses difficultés à booster cette discipline. Pourtant, elle a tout pour plaire aux joueurs...

Mais les clubs se heurtent au manque de disponibilité des gymnases, les municipalités se devant d'établir les plannings de tous les sports « indoor », avant de proposer des créneaux aux « foteux ». La solution viendra certainement d'une confrontation entre autorités du foot, représentants politiques (Région, Département, municipalités) et clubs souhaitant s'engager dans le « Futsal ».

Espérons que la belle soirée de vendredi soir pourra accélérer le cours des choses...



Dans sa volonté de promouvoir et de décentraliser les matchs de l'Equipe de France de « Futsal », la FFF, après Poitiers et Laval, avait donc choisi l'Aréna de Saint-Chamond. Il faut dire que Raphaël REYNAUD, le sélectionneur, est bien connu dans la région puisque natif du Puy-en-Velay, ancien CTD du district de Haute-Loire et véritable bâtisseur du club de Blavozy qui évolue en R1. Véritable ambassadeur du « Futsal », il en a assuré tous les postes, via la Ligue Laura Foot, les équipes de France de jeunes (U19 - U21), les A (depuis 2021) et, aujourd'hui, manager général de l'ensemble des sélections « Futsal » (depuis 2023).

Autre acteur incontournable, Stéphane BASSON, aujourd'hui responsable « protocoles » à la ville d'Andrézieux-Bouthéon, mais aussi ex-joueur emblématique de l'Equipe de France de « Futsal » dont il a été le capitaine entre 2000 et 2013.

Deux garçons qu'on a retrouvé tout sourire, vendredi soir. Satisfaits du résultat sur le terrain, mais aussi fiers de voir les tribunes à guichets fermés, avec une belle ambiance festive et des jeunes s'enthousiasmant pour le sport qu'ils portent dans leur cœur. Une belle image, à la fois, du « Futsal » et de la région !



Stéphane BASSON

QUELQUES PHOTOS DE CETTE BELLE SOIRÉE

AUTOUR DU PARQUET



DANS LES TRIBUNES



L'ÉCHAUFFEMENT ET LES HYMNES



L'ÉQUIPE DE FRANCE



L'APRÈS-MATCH





RENCONTRES

**COUPES - TROPHÉES
MÉDAILLES**
Lots pour Tournai : www.france-kermesse.com

Vente en ligne

**FOREZ
DISTRIBUTION**
BAZAR PONS
R.D. 1089
42130 STE AGATHE
LA BOUTERESSE
www.france-medailles.com

INTERSPORT
Le sport, la plus belle des rencontres

B
BAYLE
Boucher - Charcutier
Traiteur - Pâtissier

SOUCHON
Boissons
Services
1922

CA
LOIRE HAUTE-LOIRE

HG
Hôtel du Golf
Saint-Étienne

**france
bleu**
saint-étienne loire



terrains de sport engazonnés
stabilisés et synthétiques

technigazon
Téléphone : 07 72 18 95 13
Email : rhonéalpes@technigazon.fr

PicArdi
Broderie Textile

Philippe PLAINARD
Gérant
06 76 95 29 90
philippe@pic-ardi.com

1329 Rue Louise Michel - B.I.R 1 - ZI La Vilette - 42153 RIORGES
Tél 04 77 78 10 74 - Fax 04 77 70 45 27 - www.pic-ardi.com
Siret : 449 825 009 000 31 - TVA Intra - FR 01 449 825 009 - APE : 1399Z

La Païse
RESTAURANT

Pasquier
brioche

koesio
CONNEXION MAXIMALE

E.LECLERC
SAINT PRIEST EN JAREZ

OUVERT LE DIMANCHE MATIN

Route de l'Étrat
SAINT PRIEST EN JAREZ

JCKB
INTERNATIONAL

MAJUSCULE alpha bureau
AU BUREAU *à la maison*
www.pgdis.com

14 rue de la Talaudière - 42000 Saint-Etienne - polyo@pgdis.com

S AGENCE
NATIONALE
DU SPORT

Loire
LE DÉPARTEMENT

District 2 / Unique	Poule A	2
----------------------------	----------------	----------

Samedi 19/04/2025 15H

28601033 50258.2	Le Coteau 1- St Galmier Chamboeuf 2	2543592249	86 km	Stade Bécot à LE COTEAU
Arbitre centre	AKKOUCHE Mohamed			
Arbitre assistant 1				
Arbitre assistant 2				

District 4 / Unique	Poule D	7
----------------------------	----------------	----------

Samedi 19/04/2025 19H

29148824 55818.1	St Antheme C.S. 1- St Hilaire Cus. Val. 1	2529400995	36 km	Stade De Rambaud 1 à ST ANTHEME
Arbitre centre	DRAME Moussa			
Arbitre assistant 1				
Arbitre assistant 2				

District 4 / Unique	Poule E	6
----------------------------	----------------	----------

Samedi 19/04/2025 15H

29058528 55307.2	Veauche 3- Sury Le Comtal 1	2538648757	34 km	Stade Irénée Laurent 2 à VEAUCHE
Arbitre centre	DUPEUBLE Michel			
Arbitre assistant 1				
Arbitre assistant 2				

Samedi 19/04/2025 19H30

29474271 57646.2	La Fouillouse 2- Jonzieux 1	2543304126	23 km	Stade De La Gare à LA FOUILLOUSE
Arbitre centre	MEZOUARI Fares			
Arbitre assistant 1				
Arbitre assistant 2				

District 5 / Unique	Poule C	152
----------------------------	----------------	------------

Samedi 19/04/2025 15H

28898722 54187.2	Urfe 1- Montagnes Du Matin 3	2588644166	100 km	Stade Municipal à CHAMPOLY
Arbitre centre	CAPA Ilhan			
Arbitre assistant 1				
Arbitre assistant 2				

District 5 / Unique	Poule E	9
----------------------------	----------------	----------

Samedi 19/04/2025 15H

29033273 55219.2	Chateauneuf 3- St Paul En Jarez 3	550917351	87 km	Stade La Limailière à CHATEAUNEUF
Arbitre centre	PALEAU Morgan			
Arbitre assistant 1				
Arbitre assistant 2				

Championnat Critérium Cd2 / Unique	Poule A	14
---	----------------	-----------

Mercredi 16/04/2025 20H

28616634 50696.2	Abh 5- St Marcellin Forez 5	2543592249	30 km	Stade Municipal à AVEIZIEUX
Arbitre centre	AKKOUCHE Mohamed			

Samedi 19/04/2025 15H

28616616 50678.2	Astree 5- St Priest En Jarez 5	2599861602	50 km	Stade Michel Jacquet à S.ETIEN.LE MOLARD
Arbitre centre	BENMESSAOUD Mustapha			

Championnat Critérium Cd3 / Unique	Poule A	17
---	----------------	-----------

Vendredi 18/04/2025 20H30

28694095 50784.2	Montrond Cuzieu 5- Toranche 5	2529411298	31 km	Stade De Ravatey à MONTROND LES BAINS
Arbitre centre	MAYOL Christophe			

Championnat Critérium Cd3 / Unique	Poule B	16
---	----------------	-----------

Samedi 19/04/2025 17H30

Championnat Critérium Cd3 / Unique	Poule B	16
---	----------------	-----------

Samedi 19/04/2025 17H30

28927651 54384.2 Veauche 6- Roche Polonia 5 Stade Irénée Laurent 2 à VEAUCHE
 Arbitre centre REGRAG Youness 2543225075 22 km

Championnat Critérium Cd3 / Unique	Poule C	18
---	----------------	-----------

Samedi 19/04/2025 17H30

28694364 50920.2 Suc. Terrenoire 5- Croix De L.Orme Ric. 6 Stade Janon 2 à ST ETIENNE
 Arbitre centre RUBAT Guy 2599863210 9 km

Coupe L"Amitié Critérium / Coupe	Unique	127
---	---------------	------------

Vendredi 18/04/2025 20H30

53288905 62557.1 (CD1) Fayol Gaffard Firm. 5- Fco. Firminy 5 (CD1)
 Arbitre centre FIDEI Michael 2568616987 20 km

Arbitre assistant 1
 Arbitre assistant 2

Samedi 19/04/2025 13H30

53288903 62555.1 (CD2) Cellieu 5- Villars 5 (CD1) Stade Des Roches à CELLIEU
 Arbitre centre MICOL Ghislain 2598626488 6 km

Arbitre assistant 1
 Arbitre assistant 2

Samedi 19/04/2025 15H

53288902 62554.1 (CD1) La Fouillouse 5- St Paul En Jarez 5 (CD1) Stade De La Gare à LA
 Arbitre centre BENSAFI Ali 2599865034 17 km FOUILLOUSE

Arbitre assistant 1
 Arbitre assistant 2

Samedi 19/04/2025 15H30

53288904 62556.1 (CD3) St Chamond 5- St Jean Bonnefonds 5 (CD3)
 Arbitre centre MOULEYRE Benjamin 2568612808 47 km

Arbitre assistant 1
 Arbitre assistant 2

Femines Seniors À 8 / Phase 1	D2	132
--------------------------------------	-----------	------------

Samedi 19/04/2025 14H

29154341 56208.2 Goal Foot 1- Urfe 1 Stade Municipal à NEULISE

Samedi 19/04/2025 15H

29154338 56205.2 St Martin La Sauvete 1- Lignon Couzan 1 Stade Municipal à ST MARTIN LA
 SAUVETE

Femines Seniors À 8 / Phase 1	D3 Sud	134
--------------------------------------	---------------	------------

Jeudi 17/04/2025 20H

29234051 56523.2 S.C. Sury Le Comtal 1- Esmc 2 Stade De La Dévalia 1 à SURY LE
 COMTAL

U18 D1 / Unique	Unique	26
------------------------	---------------	-----------

Mardi 15/04/2025 19H30

28694564 50969.2 Villars 21- Veauche 22 Stade Roger Villeneuve à VILLARS
 Arbitre centre IDEMOUMOUN Ilyes 2546392218 9 km

Arbitre assistant 1
 Arbitre assistant 2

U18 D2 / Unique	Poule A	27
------------------------	----------------	-----------

Mercredi 16/04/2025 19H

U18 D2 / Unique	Poule A	27
------------------------	----------------	-----------

Mercredi 16/04/2025 19H

29030849 54940.2	La Fouillouse 21- Se.Olympique 22	2546078773	98 km	Stade De La Gare à LA FOUILLOUSE
Arbitre centre	KHEBAL Ryad			
Arbitre assistant 1				
Arbitre assistant 2				

U17 D1 / Unique	Unique	33
------------------------	---------------	-----------

Samedi 19/04/2025 15H

29026974 54877.2	St Paul En Jarez 1- Ecotay Moingt 1	2547570900	21 km	Stade Des Fraries 2 à ST PAUL EN JAREZ
Arbitre centre	AGUIAR Tiago			
Arbitre assistant 1				
Arbitre assistant 2				

U15 D1 / Unique	Unique	35
------------------------	---------------	-----------

Mercredi 16/04/2025 16H

29073457 55518.2	St Paul En Jarez 1- Ecotay Moingt 1	2547596437	4 km	Stade Des Fraries 1 à ST PAUL EN JAREZ
Arbitre centre	MIHOUBI Aymen			
Arbitre assistant 1				
Arbitre assistant 2				

U15 D2 / Unique	Poule A	36
------------------------	----------------	-----------

Mercredi 16/04/2025 18H30

28697494 51295.2	Veauche 2- Sud Forez Luriecq 1	9604220368	19 km	Stade Irénée Laurent 1 à VEAUCHE
Arbitre centre	MCHACHTI Emrann			
Arbitre assistant 1				
Arbitre assistant 2				

U15 D3 / 2	Poule B	171
-------------------	----------------	------------

Samedi 19/04/2025 10H

30015381 61054.1	Bords De Loire 1- Genilac 1	2547764262	20 km	Stade La Livotte à CRAINTILLEUX
Arbitre centre	CIZERON Quentin			
Arbitre assistant 1				
Arbitre assistant 2				

Dimanche 20/04/2025 10H30

30015413 61062.2	Rive De Gier 3- La Fouillouse 1	9604210475	24 km	Complexe Sportif Bernard Mayol 2 à RIVE DE GIER
Arbitre centre	BERRAMDANE Bellahsene			
Arbitre assistant 1				
Arbitre assistant 2				

U15 D4 / Unique	Poule A	173
------------------------	----------------	------------

Dimanche 20/04/2025 10H

30016212 61103.2	Veauche 3- St Charles Vigilante 2	2588648743	9 km	Stade Irénée Laurent 1 à VEAUCHE
Arbitre centre				
Arbitre assistant 1				
Arbitre assistant 2				
Observateur principal	NERY Loris			

U15 D4 / Unique	Poule C	176
------------------------	----------------	------------

Mercredi 16/04/2025 18H30

30016327 61170.1	Olympique Du Montcel 2- J.S. Cellieu 2			Complexe Sportif De Caintin 2 à LA RICAMARIE
Arbitre centre				
Arbitre assistant 1				
Arbitre assistant 2				

U13 D2 / Phase 2	Poule E	196
-------------------------	----------------	------------

U13 D2 / Phase 2	Poule E	196
-------------------------	----------------	------------

Samedi 19/04/2025 14H

53181234 62214.1 Monts Du Forez 1- Astree 1 Stade Municipal à CHALMAZEL
JEANSAGNIERE

U13 D3 / Phase 2	Poule A	163
-------------------------	----------------	------------

Samedi 19/04/2025 14H

53181317 62297.1 S.Victor/Loir 1- Genilac 2 Stade De Pracoing à ST ETIENNE

40 Ans À 7 / Phase Unique	Poule B	23
----------------------------------	----------------	-----------

Vendredi 18/04/2025 20H

29297230 56934.2 Cote Durieux 1- Haut Forez 1 Stade Grangeneuve à ROCHE LA
MOLIERE

Vendredi 18/04/2025 20H30

29284450 56731.2 St Romain Le Puy 1- Verrieres 1 Stade Émile Pirolo 1 à ST ROMAIN
LE PUY

29297231 56935.2 Precieux 1- Ecotay Moingt 1 Stade Julien Ebizet à PRECIEUX

29297759 56952.2 Villars 2- Sud Forez Luriecq 1

29297760 56953.2 Sury Le Comtal 1- Veauche 2 Stade De La Dévalla 1 à SURY LE
COMTAL

40 Ans À 7 / Phase Unique	Poule C	21
----------------------------------	----------------	-----------

Vendredi 18/04/2025 20H30

29288430 56773.2 Toranche 1- Forez Roannais 1

29288431 56774.2 Chambeon Magneux 1- Feurs 1

29288432 56775.2 Finerbal 1- Bois Noirs 1

29288433 56776.2 Lignon Couzan 1- Montagnes Du Matin 2 Stade Municipal 1 à TRELINS

29288434 56777.2 Montagnes Du Matin 1- Val D Aix 1

40 Ans À 7 / Phase Unique	Poule D	22
----------------------------------	----------------	-----------

Vendredi 18/04/2025 20H

29288580 56819.2 F.C. St Etienne 1- O.C. Ondaine 2

Vendredi 18/04/2025 20H30

29288579 56818.2 St Jean Bonnefonds 1- Se. Portugais 1

29288581 56820.2 Olympique Du Montcel 1- Bords De Loire 1

29288582 56821.2 Se St Victor 1- Se.Asptt 1

29288583 56822.2 Se. Traminots 1- Villars 1

40 Ans À 7 / Phase Unique	Poule E	25
----------------------------------	----------------	-----------

Vendredi 18/04/2025 20H30

29288677 56863.2 St Genest Malifaux 1- Marlhes 1 Stade Municipal à ST PAL DE
MONS

29288678 56864.2 Firminy Faure 1- Haut Pilat Interfoot 1

29288679 56865.2 Jonzieux 1- Dervaux Chambon 1 Stade Le Furet 2 à JONZIEUX

29288680 56866.2 O.C. Ondaine 1- S.Hi.Cuss.Val 10 Complexe Sportif Dorian 1 à
FRAISSES

29288681 56867.2 Planfoy 1- St Genest Malifaux 2

40 Ans À 7 / Phase Unique	Poule F	20
----------------------------------	----------------	-----------

Vendredi 18/04/2025 20H30

29288774 56912.2 St Chamond Feu Vert 1- St Paul En Jarez 1

29298807 56968.2 Haut Pilat Interfoot 2- Se. Montreynaud 1 Stade Henri Chazal 2 à ST GENEST
MALIFAUZ

29298808 56969.2 St Joseph St Martin 2- Cellieu 1 Stade Robert Et Henri Jullien à ST
JOSEPH

29299135 56990.2 St Joseph St Martin 1- Chateauneuf 1

40 Ans À 7 / Phase Unique	Poule F	20
----------------------------------	----------------	-----------

Vendredi 18/04/2025 20H30

29299136	56991.2	Sorbiers Talaudiere 10- Entente St Chamond 1	Stade De La Vaure à LA TALAUDIÈRE
----------	---------	--	-----------------------------------

Coupe Loire Seniors / Coupe	Unique	12
------------------------------------	---------------	-----------

Vendredi 18/04/2025 20H

53266625	62527.1	(SE D2) Rive De Gier 1- Fco. Firminy 1 (S REG1)	Complexe Sportif Bernard Mayol 2 à RIVE DE GIER
Arbitre centre		BENADA Abdelghani 2543290988 42 km	
Arbitre assistant 1		MECHERI Abdelnor 2520345628 10 km	
Arbitre assistant 2		BENCHADI Mehdi 2546608782 13 km	

Samedi 19/04/2025 14H30

53266631	62533.1	(SE D1) Loire Sornin 1- St Romain Le Puy 1 (SE D1)	Stade Municipal 1 à ST NIZIER SOUS CHARLIEU
Arbitre centre		MADI BACAR Dhoul Kemal 2546611846 103 km	
Arbitre assistant 1		EL YAKHLIFI Nassime 2538632299 82 km	
Arbitre assistant 2		SAFAK Isa 2545471826 17 km	

Samedi 19/04/2025 15H

53266629	62531.1	(SE D2) Se. La Riviere 1- Savigneux Montbrison 1 (S REG2)	Complexe Sportif Michon M1 à ST ETIENNE
Arbitre centre		DEMIREL Muhamet 2528720447 89 km	
Arbitre assistant 1		GARMONT Matthieu 2543681502 63 km	
Arbitre assistant 2		BELAIDI Sophian 2519418832 42 km	

Samedi 19/04/2025 18H

53266628	62530.1	(S REG2) Chavanay 1- Villars 1 (S REG3)	Stade Raphaël Garde 1 à CHAVANAY
Arbitre centre		BOUAZIZ Abdelghani 2543042705 40 km	
Arbitre assistant 1		BOUCHET David 2578631026 67 km	
Arbitre assistant 2		SALAMONE Thomas 2544314389 54 km	

Samedi 19/04/2025 19H30

53266626	62528.1	(SE D2) Cellieu 1- Algeriens Chambon 1 (S REG3)	Stade Des Roches à CELLIEU
Arbitre centre		LEBLANC Raphael 2548614230 26 km	
Arbitre assistant 1		KHODJA Kamal 2538669191 20 km	
Arbitre assistant 2		MORAIS DIAS Miguel 2518696885 32 km	

Coupe Valeyre-Leger / Coupe	Poule A	11
------------------------------------	----------------	-----------

Vendredi 18/04/2025 20H30

Indispo	53266613	62523.1	(SE D4) Riorges 2- Roannais Foot 42 2 (SE D1)	Parc Des Sports De Galliéni 1 à RIORGES
	Arbitre centre		CHAVANY Emmanuel 2519431002 8 km	
	Arbitre assistant 1		SERINO Alexandre 2538656700 16 km	
	Arbitre assistant 2		OULD BOUKHITINE Lyece 2538644800 4 km	

Samedi 19/04/2025 14H30

53266612	62522.1	(SE D3) Ecotay Moingt 2- Rhins Trambouze 2 (SE D4)	Stade De Montplaisir à MONTBRISON
Arbitre centre		MOULEYRE Benjamin 2568612808 18 km	
Arbitre assistant 1		GHENNAM Yazid 2568617909 37 km	
Arbitre assistant 2			

Samedi 19/04/2025 18H

53266614	62524.1	(SE D2) Villars 2- St Chamond 2 (SE D3)	Stade Roger Villeneuve à VILLARS
Arbitre centre		ABBAS Djelloul 2511128756 50 km	
Arbitre assistant 1		TCHOUANTE Charles 2543883716 13 km	
Arbitre assistant 2			

Coupe Diversifié / Coupe	Unique	158
---------------------------------	---------------	------------

Samedi 19/04/2025 15H30

Coupe Diversifié / Coupe	Unique	158
---------------------------------	---------------	------------

Samedi 19/04/2025 15H30

53288918 62558.1	(CD2) O.C. Ondaine 5- Villars 6 (CD3)		
Arbitre centre	LACHI Mourad	2599860141	16 km
Arbitre assistant 1			
Arbitre assistant 2			
53288919 62559.1	(CD3) St Just St Rambert 5- Seauve Sp. 5 (CD2)		
Arbitre centre	MORAIS DIAS Miguel	2518696885	23 km
Arbitre assistant 1			
Arbitre assistant 2			
53288921 62561.1	(CD2) St Galmier - St Genest Lerpt 5 (CD2) Chamboeuf 5		
Arbitre centre	COSTA Lionel	2338173390	28 km
Arbitre assistant 1			
Arbitre assistant 2			

Samedi 19/04/2025 17H

53288920 62560.1	(CD3) St Romain Le Puy 5- Algeriens Chambon 6 (CD3)		
Arbitre centre	GRESS Thierry	2598617826	37 km
Arbitre assistant 1			
Arbitre assistant 2			

Coupe Loire U18 / Coupe	Unique	130
--------------------------------	---------------	------------

Samedi 19/04/2025 15H30

53266710 62540.1	(U18 R2) Veauche 21- Roannais Foot 42 21 (U18 R1)	Stade Irénée Laurent 1 à VEAUCHE
Arbitre centre	MARRET Gaetan	2545574317 40 km
Arbitre assistant 1	KHELLI Mohamed	2545616902 18 km
Arbitre assistant 2	ADDAOUI Mohamed	9603753067 28 km
Observateur principal	CHALABI Tahar	2547658352 11 km
53266711 62541.1	(U18 D1) Loire Forez 21- Se.Olympique 21 (U18 R1)	Stade Georges Chavanne à MONTROND LES BAINS
Arbitre centre	MAKBOUL Ilyes	2546037606 25 km
Arbitre assistant 1	IDEMOUMOUN Ilyes	2546392218 36 km
Arbitre assistant 2	SMAHI Lina	2547764214 28 km
Observateur principal	OUNOUGH I Mourad	2599862745 33 km

Samedi 19/04/2025 16H30

53266713 62543.1	(U18 D2) Cellieu 21- Fco. Firminy 21 (U18 R2)	Stade Des Roches à CELLIEU
Arbitre centre	ROYET Bastien	2548430019 8 km
Arbitre assistant 1	HASNAOUI Kaoutar	9604081739 21 km
Arbitre assistant 2	MCHACHTI Adem	2547827963 21 km
Observateur principal	JRAD Meyer	2545886583 47 km

Coupe Loire U15 / Coupe	Poule A	129
--------------------------------	----------------	------------

Samedi 19/04/2025 15H

53266709 62539.1	(U15 R2) Feurs 1- L.Etrat La Tour 1 (U15 R1B)	Stade Maurice Rousson 1 à FEURS
Arbitre centre	MASSACRIER Clement	2547741905 25 km
Indispo Arbitre assistant 1	MOUMMOU Hind	2547807613 47 km
Arbitre assistant 2	DIBON Nathan	2547456868 55 km
Observateur principal	MCHACHTI Zackaria	2544349967 38 km

Dimanche 20/04/2025 10H30

53266706 62536.1	(U15 R2) Rive De Gier 1- Roannais Foot 42 1 (U15 R1A)	Stade Vacherias à RIVE DE GIER
Arbitre centre	AGUIAR Tiago	2547570900 23 km
Arbitre assistant 1	LOURENCO Hugo	2547228171 26 km
Arbitre assistant 2	MEHENTAL Jawad	2547113551 23 km
Observateur principal	BELHADDAD Bilel	2543685623 2 km

Coupe Loire U15 / Coupe	Poule A	129
--------------------------------	----------------	------------

Dimanche 20/04/2025 10H30

53266707	62537.1	(U15 R2) Se.Olympique 1- St Paul En Jarez 1 (U15 R2)	Stade Roger Rocher N° 1 à ST ETIENNE
	Arbitre centre	ELISO Mathis 2547158148	62 km
	Arbitre assistant 1	MCHACHTI Emrann 9604220368	3 km
	Arbitre assistant 2	BOUFEDJI Kais 2548464287	23 km
	Délégué principal	GADEYNE Patrick 2518677705	11 km
	Observateur principal	MAZELLA Esteban 2546555511	5 km
53266708	62538.1	(U15 D3) As Villers 1- Loire Forez 1 (U15 D2)	Stade De La Vallée à ST DENIS DE CABANNE
	Arbitre centre	VIAILLY Gabin 2546853702	24 km
	Arbitre assistant 1	MICHAELIAN Oscar 2546830144	32 km
	Arbitre assistant 2	MATHIEU Evan 2546324067	29 km
	Observateur principal	FAURE Jean 2599863362	82 km

Coupe Loire U15 Féminines / Phase Unique	Unique	144
---	---------------	------------

Samedi 19/04/2025 14H

53284965	62550.1	(U15FA8) Filerin 1- Montagnes Du Matin 1 (U15FA8)	Stade Municipal 1 à ST GERMAIN LESPINASSE
	Arbitre centre		
	Arbitre assistant 2		
53284966	62551.1	(U15FA8) Sury Le Comtal 1- Ecotay Moingt 1 (U15FA8)	Stade De La Dévalla 1 à SURY LE COMTAL
Indispo	Arbitre centre	MOUMMOU Hind 2547807613	27 km
	Arbitre assistant 2		
53284967	62552.1	(U15FA11) Andrezieux- - La Fouillouse 1 (U15FA11) Boutheon 1	Stade De La Chapelle 1 à ANDREZIEUX BOUTHEON
	Arbitre centre	CHABANE Nora 2548121306	25 km
	Arbitre assistant 2		
53284968	62553.1	(U15FA11) Riorges 1- Fco. Firminy 1 (U15FA11)	Parc Des Sports De Galliéni 1 à RIORGES
	Arbitre centre	DURAND Arthur 2547145421	53 km
	Arbitre assistant 2		



BULLETIN D'INFORMATION

DÉLÉGATION DU ROANNAIS SAISON 2024 / 2025

RENCONTRES

**COUPES - TROPHÉES
MÉDAILLES**
Lots pour Tounoi : www.france-kermesse.com

Vente en ligne

**FOREZ
DISTRIBUTION**
R.D. 1089
42130 STE AGATHE
LA BOUTERESSE
www.france-medailles.com

INTERSPORT
Le sport, la plus belle des rencontres

B
BAYLE
Boucher - Charcutier
Traiteur - Pâtissier

SOUCHON
Boissons
Services
1923



LOIRE HAUTE-LOIRE

HG
Hôtel du Golf
Saint-Étienne

france
bleu
saint-étienne loire



terrains de sport engazonnés
stabilisés et synthétiques

technigazon
Téléphone : 07 72 18 95 13
Email : rhonealpes@technigazon.fr

PICARDI
Broderie Textile

Philippe PLAINARD
Gérant
06 76 95 29 90
philippe@pic-ardi.com

1329 Rue Louise Michel - B.I.R. 1 - ZI La Vilette - 42153 RIORGES
Tél 04 77 78 10 74 - Fax 04 77 70 45 27 - www.pic-ardi.com
Siret : 449 825 009 060 31 - TVA Intra - FR 01 449 825 009 - APE : 1399Z

La Paix
RESTAURANT

Pasquier
brioches

koesio
CONNEXION MAXIMALE

E. LECLERC
SAINT PRIEST EN JAREZ

OUVERT LE DIMANCHE MATIN

Route de l'Etrat
SAINT PRIEST EN JAREZ

JCKB
INTERNATIONAL

MAJUSCULE alpha bureau
AU BUREAU *à la maison*
www.pgdis.com

14 rue de la Talaudière - 42000 Saint-Etienne - poyno@pgdis.com

S AGENCE
NATIONALE
DU SPORT

Loire
LE DÉPARTEMENT

District 3 R / Unique	Poule B	2
------------------------------	----------------	----------

Samedi 19/04/2025 15H

28899331	81101.1	St Symphorien De Lay 1- Goal Foot 2			Stade Des Casernes à ST SYMPHORIEN DE LAY
	Arbitre centre	VAZ TORRES Simon	2598613585	22 km	

District 4 R / Unique	Poule A	8
------------------------------	----------------	----------

Vendredi 18/04/2025 20H

28900787	81175.1	Cremeaux 2- St Just En Chevalet 2			Stade Du Breuil 1 à CREMEAUX
	Arbitre centre	LESPINASSE Alexandre	2543445501	42 km	

Vendredi 18/04/2025 20H30

28900794	81182.1	Val D Aix 1- Forez Roannais 2			Stade De L'Aix à POMMIERS
	Arbitre centre	TRONCY Denis	2599864690	61 km	

District 4 R / Unique	Poule B	6
------------------------------	----------------	----------

Vendredi 18/04/2025 20H30

29014278	82250.1	As Villers 1- Nord Roannais 2			Stade Marcel Raoult à VILLERS
	Arbitre centre	KHEBAL Aissa	2508663740	21 km	

Samedi 19/04/2025 15H

29014289	82234.2	St Victor Sur Rhins 1- Montagny 1			Stade Municipal à ST VICTOR SUR RHINS
	Arbitre centre	BEN SADDIK Rachid	2598614588	22 km	

Lundi 21/04/2025 15H

29014285	82257.1	St Denis De Cabanne 2- Montagny 1			Stade De La Vallée à ST DENIS DE CABANNE
	Arbitre centre	DUPEUBLE Michel	2538648757	73 km	

District 4 R / Unique	Poule C	7
------------------------------	----------------	----------

Samedi 19/04/2025 15H

28901262	81297.1	Ouches 1- Roanne Mayotte 1			Stade Municipal à OUCHES
	Arbitre centre	DALLET Maxime	2548624296	91 km	
	Arbitre assistant 1	SAHTOUT Tarek	2543504101	95 km	
Indispo	Arbitre assistant 2	BORAZANOGLU Sakir	2578616142	85 km	
Indispo	Délégué principal	ODIN JONNARD Sylvie	2545927803	13 km	

District 5 R / Unique	Poule B	11
------------------------------	----------------	-----------

Dimanche 20/04/2025 15H

28901713	81427.1	Coutouvre 2- Fc Roanne 2			Stade Municipal à COUTOUVRE
	Arbitre centre	LORENTE Jean Luc	538203780	78 km	

Championnat Critérium R / Unique	Poule B	5
---	----------------	----------

Vendredi 18/04/2025 20H30

29404617	82326.2	St Andre D Apchon 5- Pouilly Les Nonains 5			Stade Des Ys à ST ALBAN LES EAUX
	Arbitre centre	OZEL Abdulkadir	2543075107	10 km	

U18 D2 R / Unique	Poule B	12
--------------------------	----------------	-----------

Samedi 19/04/2025 15H30

28905088	81508.2	Riorges 21- Roannais Foot 42 23			Parc Des Sports De Galliéni 2 à RIORGES
	Arbitre centre	MATHIEU Evan	2546324067	5 km	

U18 D3 R / 2	Poule C	57
---------------------	----------------	-----------

Samedi 19/04/2025 15H30

30014069	83876.1	Avenir Cote 21- Le Coteau 22			Stade De La Rivière à RENAISON
	Arbitre centre	BEN MOSBAH Chahine	9602486455	15 km	

U18 D4 R / 2	Poule B	59
---------------------	----------------	-----------

Samedi 19/04/2025 14H30

U18 D4 R / 2	Poule B	59
---------------------	----------------	-----------

Samedi 19/04/2025 14H30

30013403 83722.1	Ent.Essor Aspén 21- Perreux 21		Stade Roger Siroux à LENTIGNY
Arbitre centre	BEN SADDIK Syfdine	2548536095 13 km	

Samedi 19/04/2025 15H30

30012899 83618.1	Bois Noirs 22- Montagnes Du Matin 22		Stade Du Verdille 1 à ST JUST EN CHEVALET
Arbitre centre	MAZIOUX Ryan	2547100976 22 km	
30013319 83686.1	Escm 22- Rhins Trambouze 22		Stade André Peuvergne à CHAMPDIEU
Arbitre centre	CARMINOT Sullivan	2546338247 66 km	

U13 D2 Roanne / 2	Poule B	71
--------------------------	----------------	-----------

Samedi 19/04/2025 14H

53151791 84535.1	Mably 2- Commelle Vernay 2		Stade Centre Paul Desroches à MABLY
------------------	----------------------------	--	-------------------------------------

Coupe Intersport D3 - D4 / Unique	Poule Unique	24
--	---------------------	-----------

Samedi 19/04/2025 14H30

53040687 84268.1	(SE D3) Noiretable 1- St Martin La Sauvete 1 (SE D3)		Stade Jean Riol à NOIRETABLE
Arbitre centre	CETIN Aytekin	2519413197 55 km	

Dimanche 20/04/2025 14H30

53040685 84266.1	(SE D3) Perreux 1- Loire Sornin 2 (SE D3)		Stade Les Vavres à PERREUX
Arbitre centre	ALLOUIS Steve	838413893 9 km	

Lundi 21/04/2025 14H30

? 53276692 84712.1	(SE D3) Filerin 1- St Martin La Sauvete 1 (SE D3)		Complexe Sportif à ST ROMAIN LA MOTTE
? 53276693 84713.1	(SE D3) Filerin 1- Noiretable 1 (SE D3)		Complexe Sportif à ST ROMAIN LA MOTTE
53276694 84714.1	(SE D3) Nord Roannais 1- Riorges 1 (SE D3)		Complexe Sportif Louis Fournier à SAIL LES BAINS
Arbitre centre	ABBACI Mohamed	2538633111 47 km	
53276695 84715.1	(SE D3) Rhins Trambouze 1- Parigny St Cyr 1 (SE D3)		Stade Louis Chatelus 1 à THIZY LES BOURGS
Arbitre centre	SAFAK Isa	2545471826 32 km	

Coupe Intersport D5 / Unique	Poule Unique	25
-------------------------------------	---------------------	-----------

Lundi 21/04/2025 14H30

53276724 84716.1	(SE D5) Briennon 2- Le Coteau 3 (SE D5)		Complexe Sportif A. Dauvergne à BRIENNON
Arbitre centre	MIRABEL Alexis	2588630702 17 km	
53276725 84717.1	(SE D5) Loire Sornin 3- Pouilly Les Nonains 1 (SE D5)		Stade Municipal 1 à ST NIZIER SOUS CHARLIEU
Arbitre centre	SAVSET Sefer	2543564193 14 km	
53276726 84718.1	(SE D5) Cordelle 2- Cezay 1 (SE D5)		Stade Marcel Garret à CORDELLE
Arbitre centre	MAUSSIÉ Arnaud	2545506253 13 km	
53276727 84719.1	(SE D5) St Symphorien De - Roanne Portugais 2 (SE D5) Lay 2		Stade Des Casernes à ST SYMPHORIEN DE LAY
Arbitre centre	DURAND Frederic	2558613586 29 km	

Coupe Amitié R / Unique	Poule Unique	23
--------------------------------	---------------------	-----------

Samedi 19/04/2025 14H

53275138 84683.1	(CRIT) Parigny St Cyr 5- Rhins Trambouze 5 (CRIT)		Stade Municipal 1 à ST ANDRE D APCHON
Arbitre centre	BENLHASSEN Mehdi	2545517464 18 km	
Arbitre assistant 1	OULD BOUKHITINE Lyece	2538644800 16 km	
Arbitre assistant 2	SAVSET Sefer	2543564193 14 km	

Samedi 19/04/2025 16H30

Coupe Amitié R / Unique	Poule Unique	23
--------------------------------	---------------------	-----------

Samedi 19/04/2025 16H30

53275139	84684.1	(CRIT) Goal Foot 5- Roanne Arct 5 (CRIT)				Stade Municipal 1 à ST ANDRE D APCHON
	Arbitre centre	OULD BOUKHITINE Lyece	2538644800	16 km		
	Arbitre assistant 1	SAVSET Sefer	2543564193	14 km		
	Arbitre assistant 2	BENLHASSEN Mehdi	2545517464	18 km		

Coupe Dalfort / Unique	Poule Unique	54
-------------------------------	---------------------	-----------

Samedi 19/04/2025 14H

53275140	84685.1	(CRIT) Bussieres 5- Cremeaux 5 (CRIT)				Stade Les Vavres à PERREUX
	Arbitre centre	ALLOUIS Steve	838413893	9 km		
	Arbitre assistant 1	BOUNAB Halim	2546389818	10 km		
	Arbitre assistant 2	DURAND Frederic	2558613586	48 km		

Samedi 19/04/2025 16H30

53275141	84686.1	(CRIT) St Nizier S.Charlieu - St Denis De Cabanne 5 (CRIT)				Stade Les Vavres à PERREUX
	Arbitre centre	DURAND Frederic	2558613586	48 km		
	Arbitre assistant 1	ALLOUIS Steve	838413893	9 km		
	Arbitre assistant 2	BOUNAB Halim	2546389818	10 km		

Coupe Intersport U18 / Unique	Poule Unique	27
--------------------------------------	---------------------	-----------

Samedi 19/04/2025 15H

53153320	84638.1	(U18 D1) Commelle Vernay - Loire Sornin 21 (U18 D1)				Complexe Sportif 1 à COMMELLE VERNAY
	Arbitre centre	TOURNEUX Jerome	2518672329	86 km		